



ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN BOSCO

RAPPORT DE GESTION

2021



Sommaire

Le MOT du PRESIDENT	3	
QUI SOMMES-NOUS ?	4	
	7	La VIE ASSOCIATIVE et INTERASSOCIATIVE
	13	Le SIEGE SOCIAL
L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION	17	
FOYER MARTIN LUTHER KING	18	
SAFE	19	
PÔLE MILIEU OUVERT	20	
PÔLE ASILE / LOGEMENT / IAESS	22	
PÔLE URGENCE / HEBERGEMENT	24	
DME PAYS DE BAYEUX	25	
DITEP et SESSAD VALLEE DE L'ODON	26	
MAS L. DE GUITAUT	27	
FOYER DE VIE VAL DES MOULINS	27	
EHPAD N-D DE LA CHARITE	28	
	30	BILAN SOCIAL 2021
	33	Le DIALOGUE SOCIAL
LES COMPTES DE L'EXERCICE 2021	34	
LE BUDGET PREVISIONNEL 2022	40	
	41	GLOSSAIRE

Le mot du Président

2021, une année encore marquée par la crise sanitaire et chacun des professionnels, dans la place qui est la sienne, a su prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la meilleure prise en charge du public accueilli et a su faire preuve d'un grand professionnalisme.

Un travail de fond a été entrepris afin de répondre aux enjeux et défis que le milieu associatif doit relever pour assurer sa pérennité.

Restons vigilants, rien n'est acquis ; nous devons nous adapter en permanence, être force de proposition pour répondre aux besoins des personnes que nous prenons en charge avec le souci constant d'assurer l'équilibre financier, ce qui justifie pleinement le travail entrepris.

Nous nous sommes également engagés dans la négociation des contrats d'objectifs et de moyens, outil essentiel pour nous permettre de conduire une politique à moyen terme et avons pleinement intégré la pratique de l'appel à projets.

Nous, administrateurs, sommes parfaitement conscients des exigences que cela impose et nous tenons à saluer chacune et chacun pour le travail accompli avec le souci permanent d'assurer la meilleure prise en charge des publics qui nous sont confiés.

A la lecture de ce rapport de gestion tel qu'élaboré et présenté, nous pouvons, vous pouvez apprécier le travail effectif réalisé, et qui doit se poursuivre.

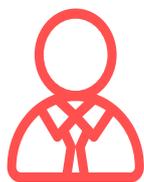
Fait à Louvigny, le 21 juin 2022

Marc LONGUET,



Président

QUI SOMMES-NOUS ?



8 770

**Personnes
Accompagnées**
en 2021

L'Association des Amis de Jean Bosco est officiellement née en 1961, à Neuilly le Malherbe, à la faveur de la volonté de ses membres fondateurs, engagés déjà depuis plusieurs années et dont l'objectif était initialement de venir en aide aux enfants démunis dans une région particulièrement meurtrie par la guerre, s'inspirant de l'œuvre éducative de ce grand éducateur que fut Don Bosco.

Devant l'évolution de la société, l'Association des Amis Jean Bosco, consciente de ces nouvelles réalités, a décidé de diversifier son action dans une démarche d'aide aux populations les plus défavorisées.

L'Association des Amis de Jean Bosco est une Association privée (loi 1901) à but non lucratif. Ancrée sur le territoire du Calvados et forte de son projet associatif, l'AAJB est un acteur engagé dans l'action sociale et médico-sociale.

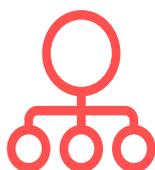


737

Professionnels
au 31/12/2021

En s'appuyant sur son projet associatif, l'AAJB a développé des réponses innovantes au fil des années, afin de proposer un accompagnement adapté auprès des publics en situation de vulnérabilité.

ACCOMPAGNER, ACCUEILLIR, SOIGNER, PROTEGER et EDUQUER ont été en leur temps les verbes phares utilisés par les fondateurs et les personnes qui leur ont directement succédé. Ces termes ont servi de référence pour assumer les diverses missions confiées à l'Association. Ils constituent encore à ce jour des repères pour les bénévoles et les salariés.



38

**Etablissements
et services**

Nos valeurs

- Permettre à chaque personne d'exercer sa citoyenneté
- Défendre le principe de neutralité (religieuse, idéologique, philosophique, économique, politique...)
- Respecter la dignité humaine
- Reconnaître à la famille sa valeur première dans ses différentes composantes
- Concourir au développement des personnes accompagnées.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31/05/2022

Président

Marc LONGUET

Vice-Président

Hervé BROCHARD

Secrétaire Général

Jean-Claude FREMONT

Secrétaire Générale Adjointe

Sylvie GANDON

Trésorier

Michel RISS

Trésorier-Adjoint

François THOMAS

Administrateurs

Michel BANNIER

Jean-Pierre CALDAIROU

Alain DORMOY

François FREYMUTH

François LEBLANC

Bernard LECORNU

Jean LEPETIT

Gilles LESCAT

Serge LOOCK

Bernard MAITRE

Bertrand MOREAU

Jean-Bernard MUSEY

Xavier TROUSSARD

Jean-Pierre VIALLANEIX

Membres de droit

Sœur Bernadette DERANCE, *Supérieure Congrégation N-D de la Charité*

Père François-Marie HUMANN, *Père Abbé Abbaye St Martin de Mondaye*

Membre associé

Madame La Directrice Diocésaine de l'Enseignement Catholique

LE CONSEIL DE DIRECTION au 31/05/2022

Yohann ROBIN
Directeur général

Sandrine DO
Directrice générale adjointe

Anna SINGH
Directrice financière

Ludivine DANIEL
Responsable RH

Alexandra ETASSE
Attachée direction

Frédéric AUDRA,
Directeur PMO et FJT P. Sanson

Christophe BERTANI,
Directeur Pôle Asile/Logement/IAESS

Benoît CESSÉLIN,
Directeur ITEP et SESSAD Vallée de l'Odon

Véronique COUSIN,
Directrice EHPAD N-D Charité

Sadia KHALOUA,
Directrice du SAFE

Laëtitia LAVIE,
Directrice Pôle Urgence/Hébergement

Séverine LELOUP*,
Responsable du Foyer de Vie Le Val des Moulins

Jocelyn OMNES,
Directeur DME Pays de Bayeux

Philippe PORET,
Directeur Foyer Martin Luther King

François ZIMMER*,
Directeur MAS L. de Guitaut

* suite au départ d'Arnaud LECOQ en mars 2022

Nos champs d'action

L'AAJB intervient sur le département du Calvados à travers 38 établissements et services intervenant dans les champs d'action suivants :

Handicap

Accueillir au sein de dispositifs promouvant l'inclusion, des enfants et adultes porteurs de handicap(s) psychique, intellectuel et/ou physique, dans une logique de parcours. Mettre à leur service un plateau d'expertise diversifié répondant à leurs besoins éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques, au moyen d'accueil modulables, personnalisés et évolutifs.

- DME Pays de Bayeux : Plateforme d'intervention Précoce Spécialisée - SESSAD - Services médico-éducatifs pré-adolescents, adolescents et pré-adultes - Service d'Education Conductive
- DITEP Vallée de l'Odon : ITEP, SESSAD, CAFS
- MAS Louise de Guitaut
- Foyer de Vie Le Val des Moulins

Protection de l'enfance

Garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social, et préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le cadre de décisions administratives et/ou judiciaires

- Foyer Martin Luther King : Foyer éducatif, MECS, PEAD, SEMO, Ateliers-Classes, AFOREX
- SAFE : SPF, MECS, PEAD
- SAMO

Médiation et Parentalité

Rétablir et faciliter un dialogue entre les membres d'une famille en conflit, et maintenir et/ou renouer les liens familiaux dans le cadre de démarches volontaires des personnes, ou sur décision judiciaire.

- Service de Médiation Familiale,
- Espaces de Rencontre *Le Lotus* et *Le Jardin*
- Service Recueil de la Parole de l'Enfant
- Enquêtes Sociales (service fermé au 01/09/2021)

Personnes âgées

Accueillir et héberger des personnes âgées à temps complet et/ou partiel, de manière permanente et/ou temporaire, et proposer des soins médicaux et paramédicaux adaptés, des actions de prévention et d'éducation à la santé.

- EHPAD N-D de la Charité

Hébergement social et d'urgence

Accueillir et héberger toute personne en situation d'exclusion dans des logements individuels et/ou collectifs, de manière urgente et/ou temporaire, et accompagner vers les dispositifs de droit commun. Dans le cadre spécifique du SIAO/115, simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement, traiter avec équité les demandes, coordonner les différents acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement, et contribuer à la mise en place d'observatoires locaux.

- CHRS
- ALT
- Foyer 3 A
- SIAO
- Service Logement
- SéSAME Logement d'Abord
- FJT Père Sanson (intégré à l'AAJB au 01/01/2022)
- Résidence Accueil de l'APSV (gestion avec l'ACSEA)

Insertion

Repérer et remobiliser des adultes en situation de rupture professionnelle, de vulnérabilité et de difficultés d'insertion professionnelle autour de dispositifs de mobilisation et d'insertion professionnelle.

- IAESS
- Territoires Partagés 100 % inclusion (consortium réunissant 7 associations)

Asile

Assurer l'accueil et l'accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile au sein de logements collectifs et/ou individuels pendant la durée de l'instruction de leur demande

- CADA
- HUDA

LA VIE ASSOCIATIVE et INTERASSOCIATIVE

L'Assemblée générale

Le 29 juin, l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Caen, a été l'occasion de lancer les festivités du 60^{ème} anniversaire de l'AAJB. En prélude aux travaux de l'assemblée, devant une assistance nombreuse, le maire de Caen, Joël BRUNEAU a prononcé une allocution d'ouverture, soulignant le dynamisme de l'Association et sa forte implantation sur l'agglomération caennaise. Outre la présentation des bilans d'activité et financier 2020, ce temps associatif a été l'occasion de présenter pour la première fois l'exposition de photographies de Sameer Al Doumy, photographe professionnel, qui est allé à la rencontre des celles et ceux qui font le quotidien dans nos établissements et services. Quatre administrateurs ont vu leur mandat renouvelé : M. Hervé BROCHARD, M. Bernard MAITRE, M. Bertrand MOREAU et M. Michel RISS. Deux nouveaux administrateurs ont été élus : M. François THOMAS et M. Xavier TROUSSARD.

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée le 23 septembre 2021, a validé à l'unanimité l'opération de fusion-absorption de l'Association Foyer du Père Sanson, effective au 1^{er} janvier 2022. Elle a été précédée d'une assemblée générale ordinaire qui a validé le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2021. Outre les séances concernant l'examen et la validation des budgets prévisionnels, des comptes administratifs et des comptes annuels, le Conseil d'administration a également consacré ses réunions aux projets en cours et à leur mise en œuvre, ainsi qu'à la vie des établissements et services.

Dans sa séance du 30 juin, le Conseil d'administration a reconduit M. LONGUET à la présidence de l'association, ainsi que les membres du Bureau, avec néanmoins un changement au poste de trésorier-adjoint, M. François THOMAS succédant à M. Michel BANNIER qui reste membre permanent du Bureau. Lors de cette séance, le Conseil d'administration a entériné l'opération de fusion de l'Association Foyer du Père Sanson. Il a également approuvé la décision de fermeture du service d'Enquêtes Sociales avec le redéploiement des postes sur le Lotus et le service de Médiation familiale.

M. Eric PIOGER, entré au Conseil d'administration en 2018, n'a pas souhaité renouveler son mandat. M. Hubert de VILLEROCHÉ, membre de droit représentant Mgr l'Evêque de Bayeux-Lisieux depuis 1996, s'est retiré du conseil d'administration. Enfin, un nouvel administrateur, M. Xavier TROUSSARD, a été coopté en avril.

Le Bureau

Le Bureau s'est réuni à dix reprises et a eu à traiter au cours de l'exercice 2021 des dossiers tels que :

- Le renouvellement de l'autorisation de frais de siège social ;
- La structuration de la direction financière ;
- La révision du processus paie et le plan d'action mis en œuvre ;
- Le déménagement du siège dans de nouveaux locaux à Bretteville sur Odon ;
- La mise en œuvre du projet de refonte globale du système d'information ;
- La négociation relative à un accord temps de travail ;
- L'organisation du 60^{ème} anniversaire ;
- La fusion-absorption de l'Association Foyer du Père Sanson et l'intégration du FJT et de ses salariés au sein de l'AAJB ;
- Le suivi des travaux des différentes commissions associatives, notamment les modalités de fonctionnement de la Commission Patrimoine et le lancement du comité éthique et bientraitance ;

- Pour le Bois des Amis de Jean Bosco, la commande d'un nouveau plan simple de gestion ;
- L'évaluation externe des établissements relevant de la protection de l'enfance ;
- Les Appels à Manifestation d'Intérêt pour l'EHPAD N-D de la Charité et également pour le DME Pays de Bayeux ;
- Les CPOM avec le second CPOM ARS et l'entrée en CPOM d'une partie du Pôle Urgence Hébergement négocié avec la DDETS ;
- Le nouveau schéma départemental de la protection de l'enfance et les réponses à apporter dans ce cadre par nos établissements relevant de ce champ d'action ;
- La restitution par le Conseil départemental de l'étude sur le PEAD, suite à la période d'expérimentation ;
- A la MAS L. de Guitaut, les résultats de l'enquête employeur menée fin 2021 suite à la connaissance de faits préoccupants et l'étayage apporté à la direction et aux professionnels de l'établissement ;
- Au Pôle Milieu Ouvert, la fermeture du Service d'Enquêtes Sociales et l'expérimentation de la tentative de médiation familiale préalable obligatoire ;
- Aux Pôles « Insertion » : L'avenir des ateliers (IAESS), l'installation de 13 nouvelles places de CADA à Vire, la transmission de données personnelles issues du logiciel SI SIAO, le suivi du dispositif TERRITOIRES PARTAGES 100 % inclusion ;
- Les rencontres avec l'Association Soi-Toit suite à une sollicitation de reprise ;
- Les différentes rencontres avec les financeurs (conseil départemental, ARS, DDETS...) ;
- Le suivi des relations extérieures (partenaires institutionnels, pouvoirs publics, fédérations, associations...) ;
- Les enjeux autour du projet de fusion des conventions collectives 66 et 51 portés par NEXEM et la FEHAP.

Sans oublier un point régulier sur la gestion de la crise sanitaire tant pour le Siège que pour les Etablissements et Services.

Les commissions associatives

▲ Commission patrimoine

Objectif : Conseille la gouvernance de l'Association (Bureau et conseil d'administration) en matière de gestion du Patrimoine.

Composition : M. Muset, M. Moreau, M. Lecornu, M. Frémont, M. Riss, Père F-M Humann pour le site de St Vigor, M. Maitre, M. Caldairou, le directeur général, la directrice générale adjointe, la directrice financière

Elle s'est réunie une seule fois en 2021 et a suivi et travaillé les différents dossiers relatifs aux chantiers et projets, notamment :

- A la MAS L. de Guitaut, la construction de bureaux adjacents au bâtiment actuel, chantier qui a démarré le 1^{er} décembre, suite à l'obtention du permis de construire et le choix des entreprises ;
- Pour le SESSAD Vallée de l'Odon, l'étude d'un projet d'installation dans les locaux actuels du siège ;
- Sur le site de St Vigor, les problèmes de toiture et d'infiltration d'eau du bâtiment rue de l'église occupé en partie par la micro-crèche Les Gribouilles ;
- Au DME Pays de Bayeux, le système de détection incendie et le projet de rénovation des ateliers ;
- A l'EHPAD N-D de la Charité, les travaux d'installation du nouveau système de détection incendie ;
- Pour le siège, l'étude de l'aménagement intérieur des nouveaux locaux à Bretteville s/Odon.

La commission suit également divers dossiers de dommages ouvrage et/ou sinistres dont les fuites en vide sanitaire à l'EHPAD.

Fin novembre, une réunion restreinte aux dossiers en conseil technique a permis de faire un point sur les dossiers en cours.

Enfin, la commission Patrimoine a adopté son nouveau règlement de fonctionnement spécifiant ses missions et son mode de fonctionnement.

A noter qu'une réunion spécifique a été consacrée au projet d'implantation du CHRS en milieu urbain (CPOM DDETS), suite à une étude du Siège sur différentes hypothèses telles que construction neuve, réhabilitation de l'ancienne MAS... Un récapitulatif des besoins immobiliers des établissements et services entrant dans le périmètre de ce futur CPOM a été présenté.

▲ Commission financière

Objectif : Préparer l'adoption par le conseil d'administration des budgets prévisionnels et comptes administratifs.

Composition : M. Longuet, M. Brochard, M. Riss, M. Frémont, M. Caldairou, le directeur général, la directrice générale adjointe, la directrice financière

La commission financière s'est réunie trois fois en 2021, deux fois en avril pour l'étude des comptes administratifs 2020, et une fois en octobre sur une journée complète pour l'étude des budgets prévisionnels 2022.

▲ Commission Sociale et Médico-Sociale

Objectif : Inscrite sur le « cœur de métier », les travaux de cette commission sont principalement dédiés aux projets d'établissements et services, aux évaluations internes et externes, aux CPOM...

Composition : Commission ouverte à tous les administrateurs, en présence du directeur général et de la directrice générale adjointe

La Commission Sociale et Médico-Sociale s'est réunie trois fois en 2021. En début d'année, une première séance a été consacrée aux orientations du CPOM DDETS, puis une deuxième séance aux orientations du CPOM 2 ARS, en présence des directeurs d'établissements concernés.

En septembre, la commission a travaillé sur la situation financière et les perspectives du Pôle IAESS en présence de M. BERTANI, directeur.

▲ Commission RH

Objectif : Les travaux de cette commission sont axés sur toute thématique RH en fonction de l'actualité et des besoins.

Composition : Commission ouverte à tous les administrateurs, en présence du directeur général et de la directrice générale adjointe

En 2021, la Commission RH, réunie à deux reprises, a été étroitement associée au projet de nouvel accord temps de travail et à ses enjeux.

Le Conseil de Direction

Le Conseil de Direction, animé par le directeur général, est un lieu d'analyse, d'animation, de réflexion et de partage d'informations. Il a vocation à :

- Examiner tous points concernant la vie des Etablissements et Services de l'AAJB ;
- Traiter de tous sujets soulevés par le Conseil d'Administration de l'Association.

Le Conseil de Direction a la faculté de s'autosaisir de thèmes pour lesquels il jugerait un examen collectif utile et nécessaire. Représentant l'ensemble des Etablissements et Services de l'AAJB, le Conseil de Direction articule la communication entre la Direction générale et les Etablissements. Il ne peut se substituer aux autres instances de l'Association. Il arrête des positions, décide et il est habilité à émettre des avis, remarques, préconisations en vue d'éclairer les instances dirigeantes de l'Association.

Le Conseil de Direction s'est réuni quatorze fois en 2021.

Les groupes de travail et autres commissions

▲ COMITE ETHIQUE et BIENTRAITANCE

Objectifs :

- Créer une instance associative transversale aux ESSMS sur une mission particulière
- Diffuser une éthique de l'accompagnement, s'appuyant sur le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations de bonnes pratiques existantes
- Permettre un positionnement associatif sur des sujets éthiques propres à nos secteurs d'activité favorisant une aide à la prise de décisions des instances dirigeantes de l'Association et des directions
- Proposer pour validation par le directeur général et la Commission sociale et médico-sociale une traduction en « outils » des travaux menés par le Comité, étayés par des références légales et réglementaires, lesquels auront vocation à être diffusés aux établissements sous la forme d'un guide de recommandations *Ethique et Bientraitance* constitué de fiches à thème.

Composition : Composé d'un groupe de cadres hiérarchiques permanents, représentants chacun des établissements, et animé par délégation de la directrice générale adjointe, conjointement par un attaché de direction et un conseiller technique.

Sur des thématiques définies en Comité, à partir des questionnements des professionnels de terrain, ce Comité a vocation à s'interroger sur les pratiques et à émettre des préconisations associatives.

Quatre réunions plénières se sont tenues depuis janvier 2021 qui ont été consacrées à :

- L'élaboration d'un règlement de fonctionnement approuvé en Bureau
- La définition d'un thème pour 2021 : *l'alimentation*
- Des travaux conduisant à une fiche de préconisations des bonnes pratiques autour de l'alimentation, ainsi qu'à la couverture du guide qui réunira les différentes fiches à thèmes.

En outre, des réunions thématiques en sous-groupes, intégrant des professionnels de terrain permettant de recueillir au plus près les besoins des usagers, ont eu lieu afin d'alimenter la réflexion au cours des réunions plénières.

▲ Comité de rédaction AAJB Infos

Le Comité de rédaction « AAJB INFOS » a vocation à créer une instance associative transversale aux ESSMS sur une mission particulière, c'est-à-dire faire connaître, via différents outils de communication, les différents établissements au sein même de l'Association et susciter une image valorisante de l'AAJB ; participer aux réflexions et travaux nécessaires à la construction du journal associatif semestriel, notamment représenter chaque établissement.

Le comité de rédaction a été relancé le 15 octobre avec une nouvelle équipe dynamique composée d'une douzaine de personnes, représentatives des divers établissements et services ; il fonctionne désormais dans le cadre d'un règlement de fonctionnement dédié.

Le comité s'est réuni quatre fois au total sur 2021 avec une commande spécifique : réaliser une édition spéciale autour d'un événement majeur, les 60 ans d'existence de l'AAJB, numéro paru tout début 2022.

Le Comité de Gestion du Bois

Composé de représentants du Conseil départemental et de l'AAJB, il a pour mission le suivi du fonctionnement et la définition des orientations concernant la gestion du Bois des Amis de Jean Bosco.

Le Plan Simple de Gestion (PSG) arrivant à échéance fin 2022, un nouveau PSG doit être déposé auprès du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) pour agrément. Un délai a été sollicité auprès du CNPF et un comité de pilotage a été constitué pour suivre le dossier.

L'exécution et le suivi du Plan Simple de Gestion, qui conditionnent la gestion du bois et l'ouverture au public, se sont poursuivis en 2021, avec le concours de l'atelier forêt de l'IAESS.

A la séance d'avril, le comité de gestion a repris le travail en cours sur la cartographie, la signalétique parking et la stabilisation des berges.

Les mandats de représentation

Outre leur participation aux commissions associatives ou autres groupes de travail, les Administrateurs sont également membres des CONSEILS de VIE SOCIALE, **soit en 2021** :

CHRS et Ateliers :	Hervé BROCHARD - François FREYMUTH - J-Pierre CALDAIROU
Foyer d'Urgence 3 A :	J-Claude FREMONT - François FREYMUTH
Foyer Martin Luther King :	Marc LONGUET - Michel BANNIER - Alain DORMOY
SAFE :	François FREYMUTH
MAS L. de Guitaut :	François FREYMUTH - Sylvie GANDON
EHPAD N-D Charité :	Sylvie GANDON - Bernard MAITRE - Michel RISS
FOYER de VIE Val des Moulins :	François FREYMUTH - J-Bernard MUSET
DME Pays de Bayeux :	François FREYMUTH - Michel RISS
DITEP Vallée de l'Odon :	Jean LEPETIT - Serge LOOCK - Bernard MAITRE

Enfin, les **PRINCIPALES REPRESENTATIONS EXTERIEURES** assurées par les administrateurs, le directeur général, la directrice générale adjointe, les directeurs des établissements et services et autres cadres sont **pour 2021** :

AIRE : Benoit CESSELIN

AISCAL : Jean-Bernard MUSET - Christophe BERTANI - Valérie VAUGEOIS

APSV : Marc LONGUET - J-Claude FREMONT - François FREYMUTH - Yohann ROBIN - Christophe BERTANI - Valérie VAUGEOIS

ARRFIS : Yohann ROBIN

CDAPH : Jocelyn OMNES

CNAPE Délégation régionale : Yohann ROBIN - Sadia KHALOUA

COMITE de SUIVI

de L'ACCUEIL REUSSI : Sadia KHALOUA

ESPAS 14 : Marc LONGUET - Yohann ROBIN

FAS : *Délégation régionale* : Marc LONGUET - Sandrine DO - *Délégation départementale* : Christophe BERTANI - Laëtitia LAVIE

FENAMEF : Frédéric AUDRA

FIPHFP - Comité Local : Sandrine DO

Ass. FJT du Père Sanson : Marc LONGUET - Yohann ROBIN - J-Claude FREMONT

FPSR (Cap Emploi) : Arnaud LECOQ

GCS Soigner ensemble dans le Bessin : Jocelyn OMNES

INOLYA : Sylvie GANDON

Ass. les EHPAD du Bessin et du Pré-Bocage : Véronique COUSIN

Ass. Le Médicosocial dans le Bessin et le Pré-Bocage : Jocelyn OMNES

Maison des Adolescents : Sandrine DO

MISSION LOCALE Caen la Mer : Christophe BERTANI

NEXEM Délégation régionale : Yohann ROBIN

ORS CREA Normandie : Marc LONGUET

Association SOI-TOIT : Valérie VAUGEOIS

SOLIHA Normandie : J-Claude FREMONT

URIOPSS : Yohann ROBIN

Enfin, l'année 2021 a été marquée par **deux évènements majeurs** :

Le 60ème anniversaire de l'AAJB

Dès fin 2020, une commission a été constituée autour de quelques administrateurs pour réfléchir à l'organisation du 60^{ème} anniversaire de l'AAJB et travailler au préalable avec une agence de communication pour déterminer les objectifs du 60^{ème} et en formaliser la communication.

Cet anniversaire s'est articulé autour de deux évènements : l'assemblée générale en juin, déjà mentionnée plus haut, et la journée associative organisée le samedi 20 novembre au WIP à Colombelles. Cette journée exceptionnelle a mobilisé l'ensemble des établissements et services qui ont organisé leur stand et présenté leurs missions et leurs métiers.

Près de 600 visiteurs ont ainsi pu découvrir le dynamisme de l'association à travers tous ces stands et les différentes animations proposées tout long de la journée : vidéos, découvertes culinaires, séances de cinéma, photo-box, quizz, arbre à palabres, jeux pour enfants... La journée a été clôturée par la conférence de Philippe CROIZON, aventurier de l'extrême et athlète de haut niveau sur *le dépassement de soi* devant un public nombreux et enthousiaste.

La fusion-absorption de l'Association Foyer Jeunes Travailleurs du Père Sanson

2021 a été l'année de réalisation de la fusion avec l'Association FJT du Père Sanson. Ce projet de rapprochement, déjà évoqué au début des années 2000, puis réactivé en 2019, s'est réalisé en plusieurs étapes, dont la première a été la signature d'un mandat de gestion début 2020, ce qui a permis de préparer sereinement cette fusion.

La fusion s'est réalisée dans un esprit de cohérence et de complémentarité entre les deux associations.

Sur le plan organisationnel, M. Frédéric AUDRA, directeur du Pôle Milieu Ouvert, en responsabilité du FJT en 2022, a ainsi travaillé

Sur le volet communication, le 60^{ème} a été l'occasion de renouveler nos supports de communication avec l'édition d'une nouvelle plaquette associative et de kakemonos pour le siège et les établissements.

M. FREMONT a mené avec succès une campagne de sponsoring auprès de divers partenaires qui ont apporté leur contribution financière à cet évènement.

M. LOOCK a, quant à lui, réalisé les nombreuses vidéos projetées sur les stands des établissements avec les témoignages de personnes accueillies, professionnels, partenaires...

Tout au long de la journée, les visiteurs ont également pu découvrir l'exposition ***l'AAJB en photos*** de Sameer Al-Doumy, photographe professionnel, un arrêt sur image qui met en lumière différents métiers exercés à l'AAJB. Cette exposition itinérante a par la suite été présentée à l'IRTS Normandie Caen à l'automne, puis au DME Pays de Bayeux en fin d'année.

étroitement avec M. Fabrice LANGEAIS, directeur du FJT, parti en retraite fin 2021.

Enfin, les différentes étapes du processus juridique se sont déroulées tout au long de l'année. La consultation du CSE, lancée en mai s'est achevée mi-juin. Les conseils d'administration des deux associations ont arrêté le projet de fusion en juin. Puis fin septembre, l'assemblée générale extraordinaire de chaque association a approuvé l'opération de fusion et la signature du traité de fusion, avec effet au 1^{er} janvier 2022.

LE SIEGE SOCIAL

L'année 2021 a été marquée par des changements au sein de l'équipe du Siège : Mme Virginie PILLON, comptable, est arrivée en début d'année. Suite au départ de Mme Anne-Catherine CORDIER, un conseiller technique a été recruté, M. Cédric BLAIS, qui a pris ses fonctions en septembre. Enfin, Mme Nathalie DESLANDES, gestionnaire de paie, a démissionné en fin d'année.

Comme annoncé l'an dernier, la construction des nouveaux bureaux à Bretteville sur Odon dans le quartier Koenig s'est poursuivie tout au long de l'année 2021, avec une livraison des plateaux début 2022. Les travaux d'aménagement sont en cours, et le déménagement du Siège est fixé au 22 août 2022.

Au cours de l'année, outre la crise sanitaire qui a continué à nous impacter, le Siège social a poursuivi son action sur des dossiers tels que :

▲ Les CPOM dont les objectifs visent prioritairement :

- L'adaptation de l'offre à l'évolution des besoins du territoire et des personnes accueillies
- La sécurisation des financements basée sur une recherche d'optimisation
- Une recherche de synergie via les différentes prestations offertes sur le périmètre du CPOM
- L'adaptation optimisée d'une gouvernance associative dans le respect des diverses réglementations

Périmètre Insertion : Entrée en CPOM pour une partie du Pôle Urgence-Hébergement qui regroupe le CHRS, le Foyer 3A, l'ALT ainsi que le service Sésame afin de pérenniser des places « logement ». Cette opportunité conduit l'AAJB à revisiter les autres dispositifs, notamment le SIAO. La signature est attendue au 4^{ème} trimestre 2022.

Périmètre Médico-social : Continuité de la construction du CPOM 2 pour les établissements DITEP et SESSAD Vallée de l'Odon, le DME Pays de Bayeux, la MAS Louise de Guitaut. Cette opportunité conduit l'AAJB à envisager une mutualisation inter-établissements sur certaines prestations pour une recherche d'efficacité optimale et une cohérence de gestion facilitant le dialogue avec notamment l'ARS et les administrations concernées. La signature est espérée pour une entrée en vigueur au 01/01/2023.

Le Foyer de Vie Val des Moulins fera ultérieurement l'objet d'une démarche volontaire de CPOM distinct, avec le Conseil départemental, et marquera de profondes évolutions nécessitées par un fonctionnement dont la pérennité est interrogée au regard notamment des normes architecturales, et de l'adaptation de l'offre. Des prémices de dialogue vont s'amorcer début 2022.

Périmètre Protection de l'enfance : Une première génération de CPOM devrait être impulsée, à l'initiative du Conseil départemental, dans les mois à venir.

▲ L'accueil des volontaires en service civique

L'objectif de l'engagement de Service Civique est de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront gagner confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Il s'agit de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation et en particulier s'agissant de nos établissements : solidarité, santé, éducation pour tous.

L'AAJB est porteuse d'un agrément de 3 ans (renouvelé en décembre 2021) pour ses établissements, lequel permet l'accueil de 16 jeunes par an dans la cadre de contrat de 10 mois non renouvelable. 13 jeunes ont émargé sur tout ou partie de l'année 2021, au sein, à ce jour de 5 établissements.

Ce dispositif permet également de susciter auprès de jeunes l'envie de découvrir nos différents secteurs d'activité, favorisant ainsi l'attractivité de l'action sociale et de ses métiers, auprès d'éventuels futurs professionnels.

▲ Le système d'information de l'AAJB

La refonte du système d'information a débuté en août 2021 avec la mise en place de pare-feu dans l'ensemble des établissements. Cette solution consiste à mettre en place en interne des « petits » pare-feux sur les sites, et un pare-feu central en cœur de réseau sur le site principal avec un stockage des logs internet sur les serveurs actuels.

Ainsi nous ne dépendrons plus d'un unique opérateur et aurons une autonomie complète sur les configurations. Ils permettent de créer des règles de sécurité, une gestion des logs, un contrôle de la navigation ainsi que l'analyse du réseau et ainsi une mise en conformité quant à la RGDP.

▲ Le dossier unique informatisé de l'utilisateur, un projet transversal pour 8 établissements

Démarré en 2020 sur 2 établissements pilotes, le déploiement du logiciel Ogirys se poursuit en 2021 pour 4 autres établissements. Les 2 derniers commenceront leur déploiement début 2022.

Cet outil est destiné à gérer à terme plus de 615 dossiers usagers, et sera utilisé par plus de 500 professionnels dans leur quotidien.

La mise en place de ce logiciel dédié bouscule les pratiques de tous les professionnels, qu'ils soient du secteur administratif, éducatif ou relevant du soin, et nécessite une mobilisation d'autant plus importante en ces temps perturbés. La motivation de chacun dans le souci d'une amélioration continue de l'accompagnement de l'utilisateur et la nécessité de répondre désormais aux normes de gestion des données (RGPD) permettra une meilleure fluidité dans les mois à venir. Il est à noter une réelle implication de tous, persuadés de la pertinence de ce nouvel outil devenu désormais incontournable.

Par ailleurs, des réflexions conjointes sont menées avec l'ACSEA pour tendre vers une optimisation concertée du logiciel, particulièrement sur le périmètre protection de l'enfance, en lien avec l'éditeur.

▲ La direction financière

Réorganisation du process financier de l'AAJB

Les évolutions et enjeux du secteur social et médico-social (rapprochements, fusions et acquisitions, CPOM...), ainsi que les réformes en matière de financement (convergence tarifaire, EPRD, ERRD, PPI, bilans et plan comptable, SERAFIN-PH...) renforcent le rôle déterminant des sièges sociaux au sein des organismes gestionnaires, dans leurs missions techniques, globales et stratégiques.

Le projet d'évolution de l'Association, présenté en juin 2020, en matière financière nous impose donc d'organiser et de structurer l'ensemble du process financier de l'AAJB, de préciser les attendus des missions réalisées par l'ensemble des comptables en lien avec celles du siège.

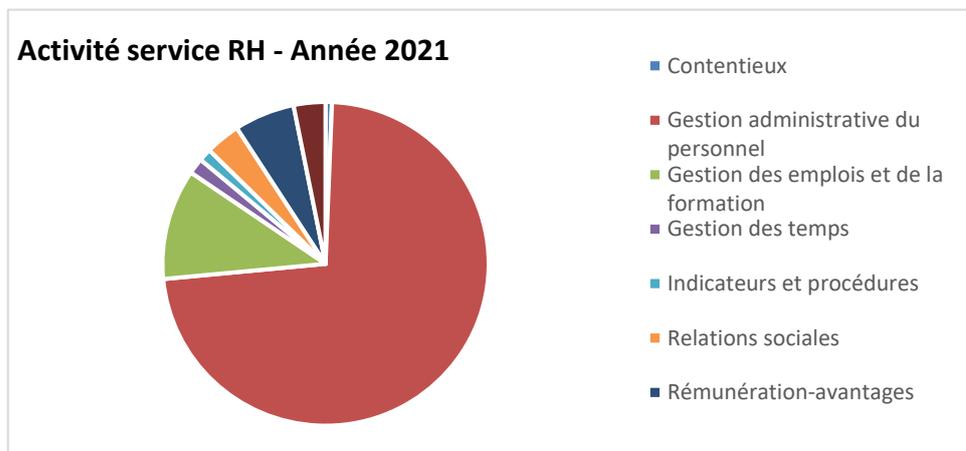
Il convient donc dans un premier temps de travailler à la séparation des process financier et RH, d'organiser le pilotage financier associatif, puis de développer la fonction de contrôle interne et de gestion.

Pour ce faire, le siège de l'AAJB s'entourera à compter de début septembre 2022 de *Gestionnaires de dossiers* qui auront notamment en charge :

- La production des comptes administratifs, budgets prévisionnels, EPRD, ERRD, PPI, demandes de subventions
- La réalisation et le suivi des CPOM
- La mise en place d'un contrôle budgétaire mensuel, y compris le suivi de la masse salariale
- La création d'un contrôle interne de gestion
- Le déploiement de pratiques harmonisées
- La création des comptes fournisseurs, des RIB, des cartes de crédit...

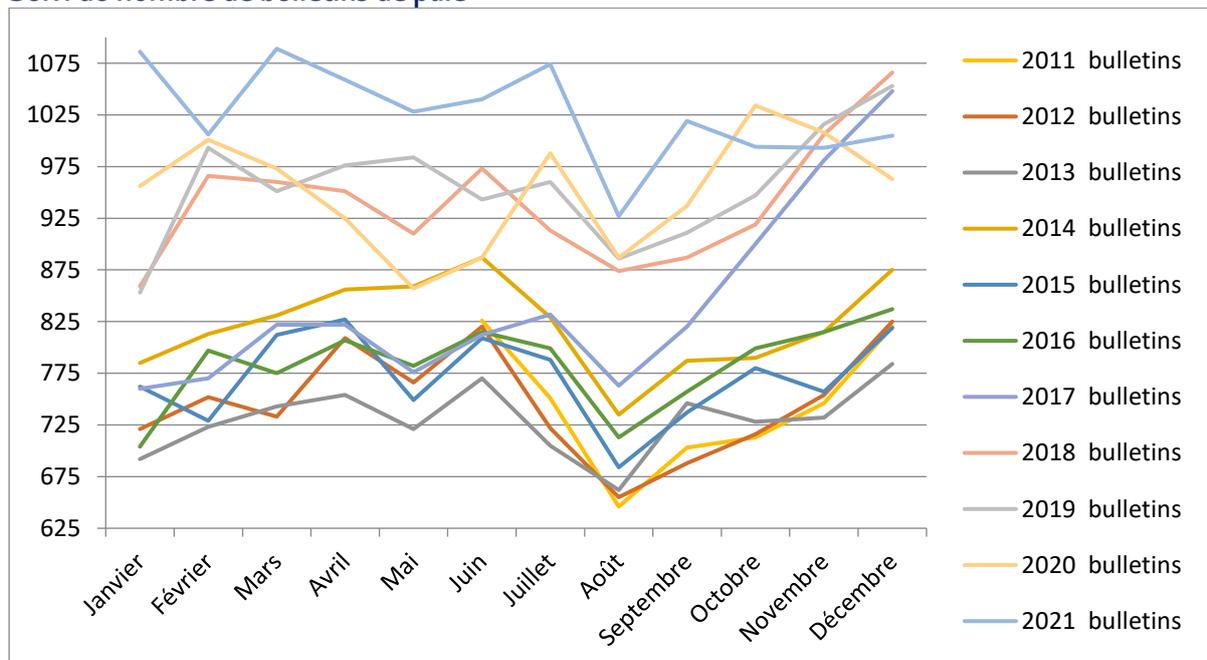
▲ Le service RH/Paie

Les actions du service se sont poursuivies sur la base des axes suivants :

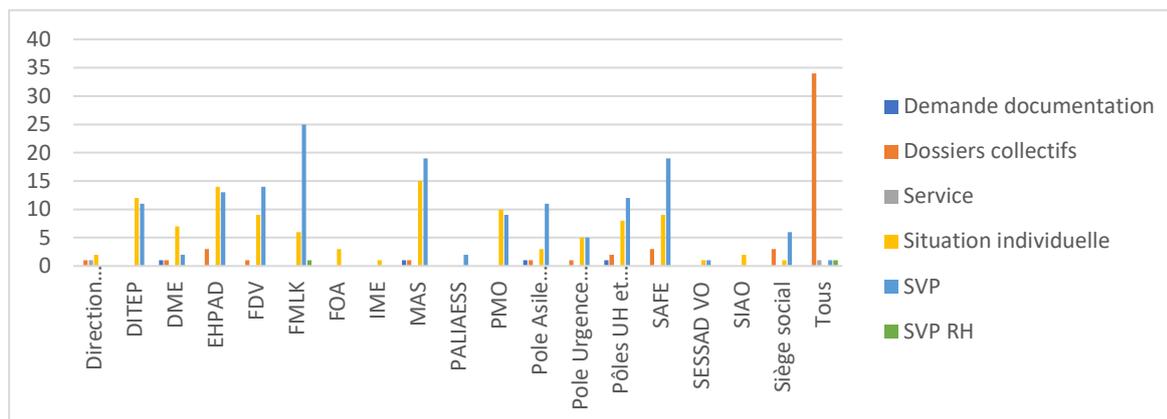


Quelques DONNEES STATISTIQUES

Suivi du nombre de bulletins de paie



Suivi des modes d'intervention du service



2021 a été marquée pour le service RH/Paie par notamment :

- La mise en place d'un plan d'action GAP (Gestion Administrative du Personnel) en vue de créer des process associatifs :
 - Paramétrage du logiciel de gestion des temps mis en place au sein de l'EHPAD ND de La Charité
 - Dématérialisation de la signature des documents contractuels
 - Dématérialisation de la gestion des soldes de congés
 - Lancement d'une démarche expérimentale au sein de la MAS L. de Guitaut sur la gestion des contrats de travail, basé sur un audit des pratiques.
- Formation professionnelle :
 - Mise en place d'une note d'orientation associative
- Santé au travail :
 - Mise en œuvre d'Espaces de Discussion sur le Travail au sein du FMLK et du PMO
 - Lancement de la démarche TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) pros au sein de la MAS et de l'EHPAD

L'un des évènements les plus significatif restera, pour l'année 2021, la mise en place du projet de séparation des process paie/comptabilité au titre des opérations réalisées au sein des établissements.

Ce projet a conduit à la mise en place de métiers nouveaux, soit pour le service RH l'existence d'interlocuteurs exerçant la fonction de *Correspondant G.A.P.* Les professionnel(les) qui se sont positionnés sur cette fonction vont permettre, en lien avec le Siège, de consolider ou créer une organisation associative autour de la paie et de la gestion administrative du personnel.

Base solide pour édifier des pratiques et réponses harmonisées, ce projet constitue un tournant pour l'organisation de l'association dans son ensemble.

L'ACTIVITE de l'ASSOCIATION

en direction des publics accueillis ou accompagnés

Nos Etablissements et Services	Nombre de personnes accompagnées ou accueillies en 2021
HANDICAP	
ITEP Vallée de l'Odon	98
SESSAD Vallée de l'Odon	55
DME Le Prieuré	147
M.A.S. L. de Guitaut	35
Foyer de Vie Val des Moulins	35
PERSONNES AGEES	
EHPAD N-D de la Charité	100
PROTECTION de l'ENFANCE	
Foyer Martin Luther King	242
SAFE	104
SAMO	77
MEDIATION et PARENTALITE	
Espace de Rencontre LOTUS	873
Espace de Rencontre Le Jardin	46
Service de Médiation Familiale	360
Service Recueil de la Parole de l'Enfant	1 069
Enquêtes Sociales	108
HEBERGEMENT SOCIAL et d'URGENCE	
CHRS Urgence	14
CHRS Insertion Fil d'Ariane	135
ALT	66
Foyer 3A	52
Service Logement	284
SÉSAME Logement d'Abord	32
SIAO 14	4 253
ASILE	
HUDA	80
CADA	213
Action HU Hôtel	20
INSERTION	
IAESS	199
Territoires Partagés	73
TOTAL	8 770

En 2021, 8 770 hommes, femmes et enfants ont été accompagnés par nos établissements et services. Si dans une partie des structures, le nombre de personnes accompagnées reste assez identique, on note une activité accrue pour les services de médiation et parentalité. Le CADA a ouvert 13 nouvelles places à Vire en 2021.

L'action HU HOTEL ouverte en décembre 2020 a été prolongée jusqu'au 31/01/2022.

Comme l'an passé, les établissements ont dû faire face à la crise sanitaire qui a eu un impact sur le niveau d'activité.

Début 2021, la mise à l'abri systématique dans le dispositif hôtelier en raison de la pandémie, s'est accompagnée d'une hausse des nuitées hôtelières financées par l'Etat (106 252 nuitées en 2021 contre 62 371 en 2020).

Foyer Martin Luther King (FMLK)

Le FMLK a tout au long de l'année travaillé le projet d'établissement. Les travaux ont été partagés lors d'une réunion institutionnelle en décembre avec notamment une relecture et un abondement des fiches actions.

2021 marque le début du déploiement du dossier unique informatisé des usagers avec Ogirys. Le volet création de tous les dossiers a été chronophage, cette phase a été bien avancée sur la période estivale et ajustée au deuxième semestre pour permettre les formations et l'utilisation. Marc Charbonnier, éducateur, a été certifié formateur et accompagne les équipes de la protection de l'enfance à l'AAJB dans la découverte et l'utilisation du progiciel.

Cette deuxième année de crise sanitaire a eu un impact important sur les services du FMLK. Les différentes vagues ont entraîné de nombreuses absences des professionnels provoquant une discontinuité auprès des publics accompagnés. Certains services étaient déjà impactés par des absences longues liées à la formation, à la mobilité ou à la maladie. Par ailleurs, nous constatons un accroissement du nombre de professionnels ayant un temps de travail partiel thérapeutique.

Les services d'insertion scolaire et professionnelle, **AFOREX** et le **SASEP** (Service d'Accompagnement Scolaire Educatif Préprofessionnel), ont vu leur fréquentation chuter au cours de cette année. De nombreux dispositifs à destination des jeunes (Promo 16/18, garantie jeunes...) ont été mis en place, en attirant des publics fréquentant nos services habituellement, grâce à l'aspect pécuniaire proposé. Ce constat nous amène à faire évoluer les offres de services pour répondre aux jeunes qui ne trouvent pas de réponses dans ces nombreux dispositifs. Les équipes sont à l'œuvre pour faire évoluer le projet de service par sa réécriture. La période sanitaire a limité la communication avec les partenaires ; ces interactions sociales limitées ont entraîné chez les jeunes accueillis un repli

sur eux-mêmes et un décrochage plus important.

Le SASEP a pour la première fois participé au vide-greniers de Louvigny, journée cordiale qui a permis la rencontre des habitants de cette commune. Le partenariat riche existant de longue date a vu cette année un chantier commun de démontage d'un city stade avec les élus ainsi que la projection de rénovation de bancs publics, sans compter les chantiers à long terme en entretien de bois et chemins ainsi qu'en maçonnerie.

Les 60 ans de l'AAJB ont permis la rencontre avec les autres établissements en présentant le travail quotidien du SASEP par l'exposition des réalisations et les échanges, notamment sur une activité de réalisation de savons proposée par l'atelier encadrement et ouverte à l'extérieur.

Les Foyers éducatifs du **SPE** (Service de Placement Educatif) ont pu remettre en œuvre les séjours éducatifs et les activités. La mise en place d'un potager sur le groupe Chalet à Tourville s/Odon pendant le confinement se poursuit.

Le PEAD a répondu à l'enquête préparatoire du département au déploiement du PEAD sur l'ensemble du Calvados. L'appel à projets paraîtra en 2022. Les enjeux pour le service sont de poursuivre un travail de qualité avec des contraintes qui vont évoluer ainsi que de répondre aux besoins des publics dans les différents territoires où le FMLK est présent.

Le DAJM a augmenté ses capacités de 3 places afin de pouvoir accompagner les jeunes majeurs venant de la MECS. L'effectif est désormais de 9 places. Cette évolution favorise la fluidité des accueils.

La MECS a travaillé avec la médecine du travail sur le faire équipe et l'accompagnement des enfants. Cette dynamique de travail a été stimulante et fédératrice permettant la mise en place de plusieurs projets spécifiques avec les jeunes. Dans le cadre du schéma départemental, des ouvertures de places sont envisagées à Falaise. L'équipe de la MECS pourrait répondre à ce besoin mais la tension

immobilière sur cette ville ne permet pas d'obtenir des locaux adaptés à l'accueil d'enfants en internat. La question de l'investissement immobilier se posera avec les services de la Direction Enfance Famille. La réflexion autour du projet d'établissement, les besoins du département en termes d'accueil et le faible nombre de demandes d'accueil de garçons sur les foyers éducatifs ont conduit l'établissement à réfléchir à la mise en place de la mixité sur les foyers éducatifs. L'ouverture d'un groupe aux jeunes filles a été actée sur le site de Mondeville en 2022.

Toutefois, l'année a été difficile sur les groupes d'internat. Le printemps a vu une succession de passages à l'acte violents qui ont amené des départs de jeunes, des déplacements de groupes. Ces périodes particulièrement difficiles pour les professionnels demandent un travail collectif de l'institution important pour retrouver la sérénité dans les équipes. Ces événements avec la tension sanitaire ont fragilisé le SPE et l'institution.

L'équipe du **SEMO** a, quant à elle, vécu 2021 au rythme de la crise et des consignes sanitaires. Néanmoins, les suivis éducatifs ont pu se faire tout au long de l'année en maintenant les rencontres avec les jeunes et leurs familles. Il a été difficile pour certains jeunes de reprendre le lien avec le service après une année 2020 durant laquelle les consignes avaient été drastiques et donc les accompagnements éducatifs moins réguliers. Afin de recréer du lien et permettre aux jeunes de sortir de l'environnement familial, l'équipe a été prolifique dans la proposition d'activités et de sorties éducatives collectives. Une trentaine de jeunes ont pu ainsi profiter des activités culturelles, sportives et de loisirs.

Les équipes éducatives ont été touchées par un nombre important d'indisponibilités pour cause d'arrêts maladie en grande partie liée à la crise sanitaire. La discontinuité de la présence des éducateurs a également eu un impact sur le fonctionnement du service. Il a souvent fallu adapter ou réadapter l'organisation du service. Le renfort de deux éducateurs durant la période estivale a permis de maintenir des soutiens éducatifs

importants pour des situations sensibles. Ce renfort a été apprécié par l'équipe et les familles accompagnées.

La fin de l'année a permis la reprise du projet théâtre entamé en 2020 et initié à la suite de petits ateliers théâtre mis en place pour le 50^{ème} anniversaire du FMLK. Un groupe de jeunes s'était lancé dans la création d'une pièce de théâtre, avec le soutien de la compagnie « Papillon noir théâtre ».

En raison des restrictions sanitaires, les hébergements institutionnels du SEMO ont été investis différemment en 2021. Ils ont principalement servi pour des rendez-vous éducatifs et quelques activités culinaires. Afin de se réapproprier les lieux, un projet d'aménagement des espaces extérieurs s'est mis en place avec 3 jeunes.

Le SEMO s'est également mobilisé pour le 60^{ème} anniversaire de l'AAJB en sollicitant les anciens pour une rencontre autour de cet événement marquant pour l'Association et le FMLK. Ainsi quatre professionnels avaient sollicité quatre anciens qui ont participé à la journée au WIP.

Service d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant (SAFE)

Un contexte sanitaire éprouvant : L'impact de la COVID s'est fortement accru en 2021. Car si les précédents confinements ont permis de limiter la propagation du virus, le retour à un semblant de vie normale a permis à celui-ci de s'immiscer dans nos vies de façon pernicieuse, mettant largement à mal notre quotidien, particulièrement sur les groupes d'internat.

A plusieurs reprises, le virus s'est installé sur les groupes d'internat, contaminant jeunes et adultes. Par trois fois, le groupe d'enfants de Beaulieu s'est retrouvé à huis-clos.

Un quotidien difficile à vivre, avec un turnover de professionnels rattrapés eux aussi par le virus. La créativité fut donc le maître mot de cette période éprouvante.

Les impacts les plus importants furent pour les temps de vacances d'été et les fêtes de fin d'année, chamboulant le quotidien des enfants et l'organisation des professionnels.

Des difficultés au niveau RH : 2021 a été une année fastidieuse en termes de gestion des ressources humaines. Si d'importants besoins de personnels éducatifs furent et sont encore nécessaires du fait du contexte sanitaire mais aussi du nombre d'enfants présents en permanence, le manque de candidatures sur des postes tels que ceux de l'internat est frappant et met à mal notre fonctionnement global avec une incidence sur le bien-être des enfants qui ont un besoin de sécurité en lien avec une continuité des adultes présents. Crise des métiers ? Perte de sens ? Force est de constater que les postes éducatifs sur les groupes d'internat notamment manquent cruellement de volontaires.

De plus, le nombre de professionnels sur les groupes d'internat ayant été calculé par le département en fonction d'un nombre de jours de fermeture, soit 107 jours par année, l'absence de droit d'hébergement des enfants qui nous sont confiés vient donc amplifier nos besoins de remplaçants. Cette base de calcul est aujourd'hui caduque puisque les deux groupes d'internat sont ouverts en permanence avec des enfants aux situations familiales difficiles. Ces différents facteurs sont venus mettre à mal notre fonctionnement avec des conséquences qui perdurent.

Le lancement de la réécriture du projet d'établissement : Suite aux conclusions des évaluations interne et externe, la réécriture du projet d'établissement a été lancée en 2021. Si jusqu'à ce jour, le projet était plutôt rédigé de manière « classique », c'est-à-dire descriptive avec une mise en avant des choix théoriques de l'établissement, le nouveau projet sera conçu sous forme projective avec les axes de travail sur les cinq prochaines années, ceci conduisant progressivement à la logique des CPOM. En effet, ceux-ci devraient prochainement être mis en place à l'initiative du département.

Pôle Milieu Ouvert (PMO)

Espace de Rencontre le Lotus : Pour répondre aux exigences du nouveau référentiel national des espaces de rencontre paru en janvier 2021, le projet de service a été actualisé. L'équipe a suivi la formation « accueillant en

espace de rencontre », ces temps de réflexion autour des pratiques participant au bon fonctionnement du service. En 2022, le Lotus fêtera ses 30 ans.

Nous notons une évolution des situations de plus en plus complexes des familles ; en 2021, nous avons reçu 13 ordonnances de protection, qui requièrent un accueil et un soutien particulier. En projet pour le service, une formation sur le thème des violences conjugales afin d'accompagner au mieux les victimes et les enfants témoins.

La liste d'attente reste très longue retardant de plusieurs mois la mise en place des droits de visite. A ce jour, le service ne peut répondre dans des délais satisfaisants : 252 dossiers ont été pris en charge en 2021, dont 143 nouvelles ordonnances. Le service n'est pas en mesure de respecter le délai d'attente à 15 jours entre la première prise de contact et l'entretien préalable, comme le demande le nouveau référentiel national.

Nous maintenons l'accent de notre intervention sur le soutien à la parentalité, afin d'éviter une trop grande déresponsabilisation et un désengagement des parents. Nous préconisons la médiation familiale lorsque celle-ci est envisageable. Le service reste très présent avec un soutien téléphonique accru.

Espace de Rencontre le Jardin : Ouvert en novembre 2019 à Falaise, l'Espace « Le Jardin » a subi les contraintes de la crise sanitaire. Aujourd'hui, il est connu des magistrats et son activité se développe. Cependant, l'accessibilité reste difficile, beaucoup de familles n'étant pas en mesure d'effectuer les trajets avec un réseau des transports en commun insuffisant. Toutefois, une liste d'attente se constitue ; tous les temps d'ouverture ont été utilisés en 2021.

Comme pour le LOTUS, l'arrivée du nouveau référentiel et le travail sur l'actualisation du projet de service, nous ont amenés à repenser notre accompagnement.

Les deux intervenantes ont bénéficié de la formation *intervenant en espace de rencontre*.

Service de Médiation Familiale : Le service a été interpellé par le Tribunal judiciaire pour la mise en place des doubles convocations. Un temps d'échanges sera programmé début 2022 afin d'évaluer la pertinence de cette porte d'entrée vers la médiation familiale qui permet de présenter la médiation familiale à des personnes qui ne seraient pas venues d'elles-mêmes vers le service.

La promotion de la médiation familiale a été freinée par la crise sanitaire, la diffusion du film autour de la périnatalité auprès de partenaires a été annulée. Seule une rencontre avec une promotion d'étudiants en formation au métier de puéricultrice a été maintenue. Nous espérons que 2022 sera davantage propice à promouvoir la médiation familiale.

Trois salariées ont quitté le service. Désormais, l'équipe est constituée de quatre médiatrices (soit 3.15 ETP). Nous souhaitons prendre un temps de réflexion sur l'organisation et les pratiques du service, avec une actualisation du projet de service.

Service Recueil de la Parole de l'Enfant :

L'activité est encore en hausse cette année avec 294 ordonnances traitées pour 399 auditions d'enfants. 285 entretiens d'information ont été menés à l'issue de l'audition. Les moyens humains doivent être réévalués pour répondre à cette demande.

Aujourd'hui, trois médiatrices assurent cette mission dont deux nouvelles salariées. L'activité croissante et l'arrivée de ces deux collègues nous ont amenés à repenser l'organisation et les pratiques avec, en 2022, la mise en place de l'analyse de pratique auprès de cette équipe et une formation sur l'audition d'enfant. Ce qui nous amènera à actualiser le projet de service.

Dans le cadre de l'entretien d'information en parallèle de l'audition, on dénombre 44 engagements dans un processus de médiation familiale. Les parents sont réceptifs à ce temps d'information sur la médiation familiale, dans l'intérêt de leurs enfants.

Service d'Enquêtes Sociales : Depuis son ouverture en 2017, le service présente un déficit structurel qui a été mis en évidence à la suite de son analyse financière.

En conséquence, l'Association a fait le choix de cesser l'activité du service à compter de septembre 2021.

Enfin, la journée du 60^{ème} anniversaire de l'AAJB au WIP a été l'occasion pour les professionnels des différents services de la Parentalité de s'investir dans une présentation de nos activités.

SAMO : En 2021, la crise sanitaire nous a amenés à adapter nos pratiques et notre organisation. Nous faisons le constat d'une précarité plus marquée chez les familles, un effet de repli, pour les jeunes une scolarité irrégulière et une augmentation des visites au domicile en lien avec les difficultés financières des familles à se déplacer.

Nous avons maintenu en présentiel sur site des réunions d'équipes éducatives et pluridisciplinaires afin de maintenir une dynamique d'équipe et de travail collectif autour des accompagnements. Nous avons aussi alterné avec du travail à distance.

Sur le plan de nos obligations de fonctionnement, l'équipe pluridisciplinaire s'est mobilisée autour de la réécriture du projet de service 2022/2027. Dans le cadre du secteur de la protection de l'enfance, des formations ont été proposées à l'ensemble des professionnels. De même, le SAMO tient à s'associer pleinement à la formation des futurs professionnels de l'action sociale.

Enfin, comme pour les services de la Parentalité, les 60 ans de l'AAJB ont permis aux professionnels du SAMO de présenter le service, les missions et les modalités d'accompagnement en milieu ordinaire aux différents partenaires présents.

Pôle ASILE (CADA et HUDA)

Le Pôle Asile représente le suivi de 203 demandeurs d'asile en file active. En 2021, il a été réalisé 313 suivis différents au cours de l'année sur le CADA et l'HUDA ainsi que sur l'action temporaire HU HÔTEL.

2021 a été marquée par l'extension du CADA, l'organisation de notre pôle par site, l'intégration de nouveaux salariés et la mise en place d'un service civique. Cette activité a pu se refléter au cours de différents événements publics, dont le 60ème anniversaire de l'AAJB et plusieurs articles parus dans la presse locale.

Pôle LOGEMENT : SÉSAME et Service Logement

Globalement, 2021 est une année de reprise d'activité pour le Pôle Logement. Ainsi, on remarque au fur et à mesure de l'année une augmentation des relogements tant dans le nombre de sous-locations contractualisées que dans celui des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement.

Oscillant avec les différentes consignes liées à la pandémie de la Covid, les équipes ont continué à adapter leurs pratiques professionnelles aux instructions gouvernementales, en maintenant une proximité et une réactivité aux besoins des personnes accompagnées.

Familles, ménages isolés, de droit commun ou issus de la demande d'asile, victimes de violences intrafamiliales, en attente d'une réunification familiale, marginaux ayant connu l'errance et la rue, sont autant de publics qui sont accompagnés par le Pôle Logement. Bien souvent, ces ménages sont bénéficiaires de minima sociaux ou présentent une situation d'endettement qui impacte le budget mensuel et précarise l'accès ou le maintien au logement.

Désormais, les orientations et sollicitations des travailleurs sociaux se font par le SIAO, via l'application SI.SIAO.

Après une année 2020 mitigée quant au nombre d'orientations, 2021 a démontré l'opérationnalité de l'application et la proximité avec l'équipe du SIAO permet d'affiner les orientations entre les différents dispositifs.

Le Pôle Logement œuvre également grâce aux partenariats forts engagés pour chaque service : Le Service Logement partage son expertise et ses pratiques avec les autres membres du Collectif des Acteurs du Logement d'Insertion du Calvados ; quant à SÉSAME Logement d'Abord, sa proximité et son appartenance au groupe de travail et de réflexions de la Fondation Abbé Pierre (UDFDPT) renforcent son action auprès des plus fragiles. 2021 a engagé un nouveau projet avec l'association Castor Méditatif autour de la construction de Tiny Houses Solidaires et de l'étude d'une réponse conjointe innovante d'habitat alternatif. 2021 a également permis de travailler des projets communs avec certains bailleurs sociaux : Logeo Seine et INOLYA, où l'expertise d'accompagnement social du Service Logement est mise au service des locataires entrant ou rencontrant des difficultés de maintien pour les bailleurs dans le cadre de conventions spécifiques.

Ce Pôle Logement de l'AAJB, à travers ses deux services, se situe par son action au cœur de la politique actuelle du Logement d'Abord, en contribuant à la diminution du nombre de personnes sans domicile privilégiant des solutions pérennes de retour au logement.

L'année 2022 est une année importante pour SÉSAME Logement d'Abord. Au cours de l'année 2021, la DDETS avait pointé un souhait de changement de ce service qui avait abouti à la production d'un bilan d'activité à 9 ans. Afin de poursuivre la réflexion, la DDETS a demandé à l'AAJB « d'inclure le service » dans le périmètre du CPOM Hébergement-Logement. Des travaux importants doivent donc se poursuivre sur 2022, pouvant amener à des modifications dans les activités du Pôle Logement.

Pôle IAESS

Des nouveaux professionnels sont arrivés 2021 aux ateliers avec l'arrivée de Cécile CASSOU, chef de service, en début d'année pour remplacer Muriel LEBARBIER partie à Territoires Partagés, de Tiphaine VALLEE, conseillère en insertion professionnelle et Dounia DEHAMCHIA sur le poste de gestion commerciale.

Plusieurs rencontres et temps de travail avec les partenaires de l'emploi, sociaux et professionnels se sont maintenus. Les périodes de stage ont pu reprendre progressivement suite à l'arrêt dû à la pandémie. Nous réalisons des temps de liaisons, par différents modes de communication, avec le PLIE, Pôle Emploi, Cap Emploi dans l'intérêt des publics accompagnés. Le nombre de prestations, tous dispositifs confondus, a été en diminution du fait de la crise sanitaire et des contraintes liées.

Afin de proposer un accueil de qualité et d'optimiser notre accompagnement, nous développons notre maillage territorial en allant à la rencontre des partenaires sociaux.

Suite à la réalisation de dossiers de demandes de mécénats, plusieurs fondations ont retenu notre projet et nous ont alloué une enveloppe nous permettant de renouveler certains matériels obsolètes voire inexistantes. Ceci permet aux personnes accueillies de bénéficier et d'utiliser des outils professionnels leur permettant également d'acquérir des compétences professionnelles plus proches de la réalité en entreprise.

Enfin, les ateliers de remise à niveau n'ont pu redémarrer que fin octobre, cependant les phases cycliques liées à la situation sanitaire n'ont pas permis de pérenniser dans le temps la venue des bénévoles.

TERRITOIRES PARTAGES a connu en 2021 sa première année d'expérimentation. Lauréat de l'Appel à Projet *100 % Inclusion la Fabrique de la Remobilisation* sous l'égide de la DGEFP et de la Caisse des Dépôts et Consignations, Territoires Partagés a pour ambition de repérer et de remobiliser des personnes qui ne s'inscrivent plus dans les

dispositifs d'insertion socio-professionnelle de droits communs.

L'AAJB en est le porteur administratif, financier et pédagogique. Le Comité de Pilotage représentatif des 7 structures* du consortium a recruté de façon transversale une équipe de 23 salariés aux parcours atypiques (référents, coordonnateurs, encadrants techniques, plateau technique et administratif).

L'équipe opérationnelle a été réunie début février et a travaillé de façon collaborative pour construire des parcours inclusifs, originaux, s'appuyant sur les besoins et les caractéristiques des personnes accueillies et sur des ressources internes et externes. Le projet propose des activités et embarque les participants dans des parcours inédits pour explorer et reconnaître les compétences d'un public en isolement social, éloigné de l'emploi et/ou de la formation. De la remobilisation jusqu'à l'accès à l'emploi ou à l'activité durable, Territoires Partagés co-construit des accompagnements afin de soutenir et développer les projets socio-professionnels des participants accueillis. Ce projet expérimental a été conventionné en novembre 2020 pour 3 ans. Son lancement officiel a eu lieu le 16 février 2021.

2021 a donc permis de se mettre en ordre de marche, pour être repérés, pour accueillir, co-construire des parcours et de les tester. Les innovations proposées par Territoires Partagés semblent confirmer les diagnostics de départ, les diverses offres permettant aux participants d'expérimenter, de découvrir et d'améliorer leur estime de soi pour ensuite pouvoir se projeter dans des parcours d'insertion socio-professionnelle.

Avec la levée des contraintes sanitaires, le service lancera de nouvelles formes de repérage notamment grâce à l'itinérance du mini-bus, avec une mobilisation plus intense sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon.

Les 7 structures du consortium sont : AAJB - Le WIP - CAP'SPORT - Le DOME - Le Café des Images - E2C Normandie - La Cravate Solidaire

Service ALT

L'hébergement ALT est un outil complet sur l'accompagnement au logement et à l'accès au logement de façon durable. Le service ALT est un outil du Pôle Urgence Hébergement pour accompagner les ménages sortant des établissements d'hébergement et d'insertion. 2021 conforte, à nouveau, dans la nécessité et la pertinence d'un accompagnement social de proximité et réactif répondant aux besoins des ménages. Les durées de séjour ayant été impactées par la fin des mesures AVDL, le public accueilli en 2021 a été modifié : les ménages doivent obligatoirement avoir un statut administratif pérenne. Lors de la préadmission, la situation sociale du ménage est obligatoirement évaluée car elle doit permettre un relogement en 12 mois et limiter le risque locatif.

En 2021, le Pôle Urgence Hébergement de l'AAJB travaille en lien avec la DDETS sur un CPOM. Ce travail permettra au service ALT de se questionner et de se réinventer. L'accompagnement proposé devra être diversifié et adapté à la situation de chacun, donc variable dans sa durée, son intensité et ses modalités d'accompagnement.

CHRS

Le CHRS est un outil du Pôle Urgence Hébergement pour accompagner les familles sortant des établissements d'hébergement d'extrême urgence et d'urgence, il s'inscrit dans un parcours d'hébergement. Les visites et les entretiens individuels à domicile, les activités collectives, associées à des rencontres sur la structure, permettent d'adapter les outils d'intervention aux missions liées à l'hébergement et au futur accès au logement. En 2021, le CHRS a poursuivi le recentrage des missions effectuées en 2020 afin de continuer à réduire la durée moyenne des hébergements.

Cette même année, un travail important a été amorcé en lien avec la DDETS pour préparer le CPOM du Pôle Urgence Hébergement.

Foyer 3 A

Les missions d'accueil du Foyer 3A ont été remplies avec un accueil dépassant les 100 % (102.19 %), le taux de rotation a été particulièrement faible mais il a permis aux ménages accueillis de préparer pour certains un départ qui aura lieu tout début 2022. Il reste cependant une forte proportion de personnes sans droit ni titre, pour lesquelles aucune perspective de sortie n'est envisageable à court ou moyen terme.

L'avenir du Foyer se dessine désormais dans le cadre du CPOM qui permettra de redéfinir le parcours des familles dans une globalité d'accompagnement, mutualisé avec le CHRS, l'ALT et le Service Logement. La prise en charge des ménages « hors les murs » ou l'accueil en collectif adapté permettra une diversité de mesures au profit des futurs bénéficiaires.

Ce sont donc les missions du Foyer qui pourront être redéfinies avec une pluralité de public et une adaptation au plus près des besoins du territoire, en lien avec les politiques sociales. Dans l'attente de la signature et de la mise en place de ce futur CPOM et au regard de celui-ci, les missions du Foyer d'urgence, définies au sein du projet de service arrivant à son terme, devront être relues, redéfinies et précisées avec en perspective le maintien de l'accueil inconditionnel, inscrite dans les valeurs intrinsèques de l'Association.

SIAO

Le climat de travail pour les professionnels du SIAO est plus serein en fin d'année. En effet, septembre a été ponctué de très nombreuses rencontres avec la DDETS qui ont permis une visibilité à court et moyen terme, et la mise en place d'un pilotage : réunions de pilotage tous les 2 mois, et réunions de travail thématiques toutes les 2 semaines - Signature d'une convention cadre entre la DDETS et l'AAJB, pour une durée d'un an, précisant les missions et actions du SIAO ainsi que ses conditions de fonctionnement - Financement du second

poste de travailleur social chargé d'évaluation et d'orientation - Échanges sur l'écriture d'une convention concernant l'échange de données dans le cadre du Plan de Relogement d'Urgence, dans le respect du RGPD.

Par ailleurs, le SIAO 14 poursuit son implication auprès de la DIHAL en participant notamment aux ateliers en lien avec le développement et/ou la fiabilisation de l'application du SI SIAO. Des référents Système d'Information ont d'ailleurs été nommés dans chaque département pour faciliter les

échanges. Les dysfonctionnements durent et les professionnels du service sont sollicités par des partenaires agacés de devoir faire preuve d'imagination pour contourner certaines difficultés. Cet épuisement est également palpable dans les différentes équipes des SIAO, puisqu'impactant l'activité au quotidien, et notamment la mission d'observatoire. L'amélioration de cet outil est primordiale afin notamment d'exercer les missions du maillon essentiel de la politique du Logement d'Abord.

HANDICAP

DME Pays de Bayeux

Le DME Pays de Bayeux, visible sur la toile :
Le DME a sollicité le réalisateur Redha DJAFER pour actualiser son livret d'accueil en mode numérique. Les jeunes, les parents et les professionnels ont accepté d'être filmés et de témoigner de leur quotidien.

Les cinq services du DME avec leurs modalités d'accompagnement spécifiques y sont présentés. Ce nouveau livret d'accueil est consultable sur le net : *YOU TUBE-DME Pays de Bayeux*.

Depuis la rentrée scolaire 2021, les jeunes du DME peuvent participer au nouvel atelier numérique de l'unité d'enseignement et alimenter les pages Facebook et Instagram pour illustrer l'actualité des services (*Facebook dmepaysdebayeux – Instagram dmepaysdebayeux*).

Le Dossier Unique de l'Usager : L'AAJB est engagée dans une démarche de déploiement du Dossier Unique de la Personne Accompagnée en mode numérique. Au cours de l'année 2021, l'ensemble des professionnels, tout métier confondu, s'est approprié ce nouvel outil numérique. Chacun a dû modifier ses pratiques professionnelles et a bénéficié d'actions de formation et de temps collectifs et individuels d'appropriation et de mise en application. Blandine Vallet, CESF au DME, a accepté de

devenir formatrice afin d'accompagner l'ensemble des professionnels du DME et une partie de ceux de l'AAJB à l'acquisition de ces nouvelles compétences. Cet outil garantit la protection des données personnelles (RGPD).

Cap sur ma Vie d'adulte : Le 16 octobre au Centre de Congrès de Caen, le DME a participé à l'organisation et l'animation du premier forum départemental inter-associatif consacré à l'orientation et l'inclusion des jeunes en situation de handicap, afin de répondre aux questionnements de leur devenir d'adulte. 80 partenaires-exposants étaient présents pour parler santé, culture, sport, loisir, insertion professionnelle et sociale. Ce forum a été co-organisé par les différents établissements et services médico-sociaux du Calvados. Les jeunes et leur famille ont répondu présents en nombre à cette première édition.

Augmentation des capacités d'accueil du SESSAD : Le nombre d'enfants avec des Troubles du Spectre de l'Autisme en attente d'un accompagnement médico-social demeure important sur le territoire du Bessin. Afin d'y remédier, l'ARS a augmenté la capacité d'accompagnement du SESSAD de deux places pour enfants avec TSA ainsi que la capacité de réponse de la Plateforme Intervention Précoce Spécialisée.

Dispositif ITEP Vallée de l'Odon

La situation sanitaire : Malheureusement, la réalité de la pandémie COVID 19 a continué d'impacter l'établissement. Les protocoles sanitaires ont permis la poursuite de l'activité avec des contraintes qui entravent le bon fonctionnement du service et les accompagnements (collectif restreint, salles de réunion répondant à la distance nécessaire, réunions en visio, arrêts de travail, gestion des cas contacts, ...).

Malgré les difficultés rencontrées, les professionnels ont continué à s'adapter à ces contraintes et ont poursuivi leurs missions. Cette situation a tout de même eu une incidence sur l'activité, du fait de l'absence des jeunes et la difficulté à procéder aux admissions en temps et en heure. Par ailleurs, cela a impacté la fatigue des équipes ce qui s'est traduit par un taux d'absentéisme important.

Le projet d'établissement : Celui du Dispositif ITEP Vallée de l'Odon est à écrire. Les services de l'ITEP et des SESSAD de Louvigny et Falaise sont au travail dans le cadre de rencontres transversales afin de réfléchir et créer une nouvelle organisation, de nouvelles procédures, de nouveaux outils 2022-2 dans l'objectif d'accroître la fluidité des parcours des jeunes et ainsi répondre au mieux à leurs besoins. C'est un travail long mais nécessaire qui prolonge celui commencé en 2020.

Le déménagement du SESSAD de Falaise : Le service, installé depuis son ouverture rue Vauquelin, a déménagé à l'été 2021 au 3 rue Blacher. Ce changement de locaux (locatifs) avait un double objectif : faire bénéficier les professionnels et les jeunes de locaux plus vastes et plus confortables et sortir d'une location onéreuse pour laquelle les possibilités d'évolution étaient réduites par les différentes contraintes. Aujourd'hui, le service bénéficie d'une maison avec jardin de 130 m², sur 3 niveaux, offrant un meilleur accueil des jeunes, des familles et des partenaires. Même si ce service a vocation à « aller vers », il est aussi important d'offrir des conditions de travail satisfaisantes pour tous.

Les réussites inclusives : Malgré les difficultés, tous les jeunes inscrits à des examens de qualification les ont obtenus, sauf un. 6 jeunes de l'Unité d'Enseignement (UEA) ont ainsi obtenu leur CFG*, de même que leur permis BSR**, première étape vers l'autonomie. En outre, 7 jeunes scolarisés sur l'UEA ont pu réintégrer une scolarité en milieu ordinaire en septembre vers des formations qualifiantes. Cela a eu pour effet le renouvellement des jeunes accueillis sur le pôle adolescents, ce qui a rendu complexe le fonctionnement depuis la rentrée.

CFG : Certificat de Formation Générale*

*BSR** : Brevet de Sécurité Routière*

Le projet culture-santé « portrait sonore ITEP » : L'ITEP Vallée de l'Odon a répondu à l'appel à projets « culture-santé » en 2021 et a été retenu. Un artiste plasticien a ainsi le projet de réaliser un « portrait sonore » avec les jeunes au cours de l'année scolaire 2021/2022. L'ITEP sera également sur cette période sa résidence d'artiste, l'opportunité pour les professionnels et les jeunes de l'accueillir et de le croiser.

Les mouvements majeurs de personnels : La pédopsychiatre présente depuis six ans dans l'établissement a donné sa démission en cours d'année. Elle n'a pu être remplacée faute de candidats, ce qui pose un souci pour le suivi médical des jeunes en lien avec leurs troubles. Si l'équipe thérapeutique s'est mobilisée pour pallier cette vacance, les situations sont gérées au cas par cas, avec la sollicitation des médecins traitants et des services de pédopsychiatrie, eux-mêmes en pénurie de personnels, dans un contexte sanitaire qui amplifie les problèmes psychologiques. Les recrutements d'une nouvelle neuropsychologue et d'une jeune psychomotricienne ont été l'opportunité de réfléchir collectivement à leurs missions en transversalité des soins pour l'ensemble des jeunes accompagnés par le dispositif ITEP.

SESSAD Vallée de l'Odon

En 2021, l'un des faits marquants reste celui de la pandémie. Les protocoles sanitaires ont permis la poursuite de l'activité et les professionnels sont restés mobilisés.

Deux nouvelles collègues sont arrivées sur le service, l'une neuropsychologue et l'autre psychomotricienne, ce dernier poste étant non pourvu depuis plusieurs années. Cette nouvelle spécialité vient répondre aux besoins psychomoteurs repérés chez certains jeunes et renforcer le travail interdisciplinaire du service. Elle peut faciliter le lien avec les psychomotriciens en libéral, effectuer des bilans et pour quelques-uns proposer une rééducation.

Enfin, comme évoqué plus haut, le SESSAD participe bien évidemment au nouveau projet d'établissement du dispositif ITEP.

MAS Louise de Guitaut

2021 marque un réel tournant institutionnel tant dans les pratiques professionnelles que dans les objectifs à court moyen et long termes. Si la crise sanitaire a particulièrement impacté les sorties et activités dans et en dehors de l'établissement, elle a également révélé un engagement sans faille des équipes de terrain et le souci de maintenir une vie la plus « normale » possible pour les résidents. En outre, si le taux d'arrêt des salariés titulaires a été important, l'équipe de remplaçants a été stable durant toute l'année, ce qui a permis d'assurer la continuité de service avec un turn-over relativement faible. Cette organisation a néanmoins nécessité un travail administratif et comptable particulièrement conséquent au regard du nombre de contrats à enregistrer et à imprimer, une communication quasi-constante entre l'équipe de Direction et l'ensemble des remplaçants, et une gestion globale chronophage.

Ensuite, l'année 2021 a été marquée par l'accompagnement des équipes au changement. En effet, si la question n'est pas de remettre en cause l'ensemble du travail effectué jusqu'alors, il a nécessairement fallu actualiser les pratiques professionnelles au regard des législations en vigueur et des

recommandations médicosociales. Le travail engagé avec l'IRTS sur 2021 et jusqu'en mai 2022 amène les professionnels à d'autres façons d'envisager leur activité, tout en ne reniant pas leurs valeurs et leurs capacités à accompagner les résidents au plus près de leurs besoins quotidiens. L'objectif principal étant de mettre l'accent sur le « faire équipe », en s'appuyant sur des valeurs de solidarité et d'engagement.

Dans cette évolution, nous avons retravaillé particulièrement la place du projet des résidents (la mise en œuvre d'un binôme encadrant-référent/infirmière offrant un double regard médico-éducatif au projet), la place des familles, ainsi que l'ouverture de la MAS sur l'extérieur et l'accès au Droit Commun. Plusieurs partenariats ont ainsi été ouverts tant sur l'aspect du soin que du sanitaire et du culturel, au sein de la MAS ou sur des espaces extérieurs. Du côté des encadrants aussi, la prise en compte des besoins individuels et collectifs a permis de réfléchir autour des leviers à activer, notamment en termes d'accompagnement et de formation (autour des postures, des troubles musculo-squelettiques [TMS], des évolutions des publics accompagnés, etc...) et en lien, là encore, avec des organismes extérieurs.

FOYER de VIE Val des Moulins

Comme l'an passé, la crise sanitaire a contraint le Foyer de Vie à s'adapter. La reprise progressive des activités et événements à partir d'avril s'est suivie d'un nouvel arrêt dès octobre.

Nous avons pu maintenir tout au long de l'année l'accueil sur site des externes, en séparant les externes des internes sur les ateliers. Des activités extérieures ont dû être suspendues pendant les périodes de restriction sanitaire (séances d'équitation, visites à la SPA et à la médiathèque, boules lyonnaises...).

Des professionnels du sport adapté et des boules lyonnaises sont venus au Foyer pour quelques séances en extérieur, maintenant ainsi des activités appréciées par les adultes.

Un cours de danse Bollywood a été lancé le lundi soir, avec l'objectif d'une représentation en 2022.

Avec la crise sanitaire, l'application des gestes barrière a été maintenue, avec la mise en œuvre des mesures de prévention (tests antigéniques) et d'isolement pour les personnes touchées par la Covid-19. En 2021, deux cas positifs ont été enregistrés chez les adultes accompagnés.

De nouvelles élections du CVS ont été organisées en janvier. A ce sujet, l'équipe éducative a élaboré un outil de communication avec un support FALC (Facile à Lire et à Comprendre) pour expliquer aux

résidents les finalités d'un CVS. Une permanence CVS a d'ailleurs été créée.

Enfin, 2021 a été ponctuée de plusieurs événements : En juin la participation à la *Nuit du Handicap* à Ouistreham, puis l'organisation de la fête de l'été avec les familles, en octobre la participation au Forum *Cap sur ma vie d'adulte* au centre de congrès à Caen, et pour finir la journée du 20 novembre au WIP pour les 60 ans de l'AAJB avec la présence de nombreux résidents et de leurs familles.

PERSONNES AGEES

EHPAD Notre-Dame de la Charité

La gestion de la Covid-19 : L'EHPAD a eu à cœur de préserver les libertés et droits des personnes âgées et de favoriser les liens sociaux, tout en assurant une prévention efficace de lutte contre l'introduction du virus, conformément aux préconisations de la DGOS et de l'ARS. Cette gestion de la pandémie a conduit aux dispositions suivantes :

- Une chambre laissée inoccupée du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet afin de pouvoir isoler un résident en cas de besoin, avec une perte d'activité potentielle de 182 jours.
- Une fermeture complète de l'accueil de jour du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet, l'accueil de jour étant au sein de l'EHPAD et ne disposant pas d'entrée séparée. Cette fermeture a engendré une perte d'activité potentielle de 346 jours. Sur les 7 usagers qui fréquentaient l'accueil de jour avant la fermeture, seuls 2 ont réintégré la structure à sa réouverture. Les autres ont tous été admis en EHPAD sur un hébergement permanent, ou en famille d'accueil, ou sont décédés. La réouverture en juillet a conduit à mener une campagne d'admission progressive.

- Un renfort en personnel pour assurer d'une part la prévention auprès des résidents (surveillance accrue des symptômes et des constantes médicales), et d'autre part accentuer les activités de liens avec les proches.

Ainsi, la visio communication a été proposée en même temps que la tenue de six espaces de visites distincts sur le premier semestre alors que les conditions de circulation préconisées par l'ARS ne permettaient pas les visites en chambre. En outre, la mise en place d'un contrôle des pass sanitaires des visiteurs a requis du personnel supplémentaire à l'accueil.

Un GMP* et un PMP qui marquent une accentuation de la charge de travail dépendance et du soin** : L'augmentation de la charge en dépendance et en soin a été confirmée par les évaluations réalisées dans le cadre du CPOM par le conseil départemental et l'ARS en mai 2021. Ainsi, le GMP augmente de 20 % et le PMP de 26 % par rapport aux précédentes évaluations. Il a été nécessaire de renforcer les moyens en RH pour permettre des conditions de travail aux salariés nécessaires à un accompagnement respectueux des personnes âgées.

*GMP : GIR Moyen Pondéré

**PMP : Pathos Moyen Pondéré

Une population de personnes en situation de handicap importante : 20 % des résidents entrent dans la catégorie des *personnes handicapées vieillissantes*. Cet accueil s'inscrit dans l'histoire et la culture de l'établissement depuis plus de 20 ans. S'il enrichit la dynamique de l'EHPAD, il génère une cotation insuffisamment valorisée sur la grille AGGIR à laquelle est reliée la dotation financière pour la section dépendance. Ceci s'explique par un âge moyen plus jeune et des capacités motrices davantage préservées chez les résidents concernés. Néanmoins, leurs besoins quotidiens d'accompagnement social et d'écoute sont fortement majorés sans qu'ils fassent l'objet d'une reconnaissance particulière en termes de moyens.

Une enquête sur la thématique de la bientraitance : Une stagiaire accueillie dans le cadre d'un master 2 a mené une étude sur les pratiques de l'EHPAD au regard des recommandations de bonnes pratiques. Une enquête a permis de mettre en relief les représentations des salariés et des usagers sur les modalités d'accompagnement et sur les écarts entre les attendus et la perception de chacun.

Des travaux sur la sécurisation du circuit médicament : Suite à un autodiagnostic, nous avons réorganisé la pharmacie et amélioré la traçabilité de la distribution. Une réflexion sur la réorganisation des plannings et la répartition des tâches entre les infirmières et les aides-soignants a été menée et des formations internes conduites pour une mise en place d'une nouvelle organisation début 2022.

Une situation RH compliquée : De nombreuses situations d'absence de personnel avec 5 congés maternité, 8 arrêts longue maladie, une augmentation du nombre

de temps partiel thérapeutique, ainsi que des difficultés inhérentes aux EHPAD pour les remplacements habituels sur les périodes de congés et d'arrêt. Enfin, une équipe de cadres fragilisée, car sur l'équipe composée de 4 professionnelles, 3 d'entre elles ont été absentes ou remplacées en 2021.

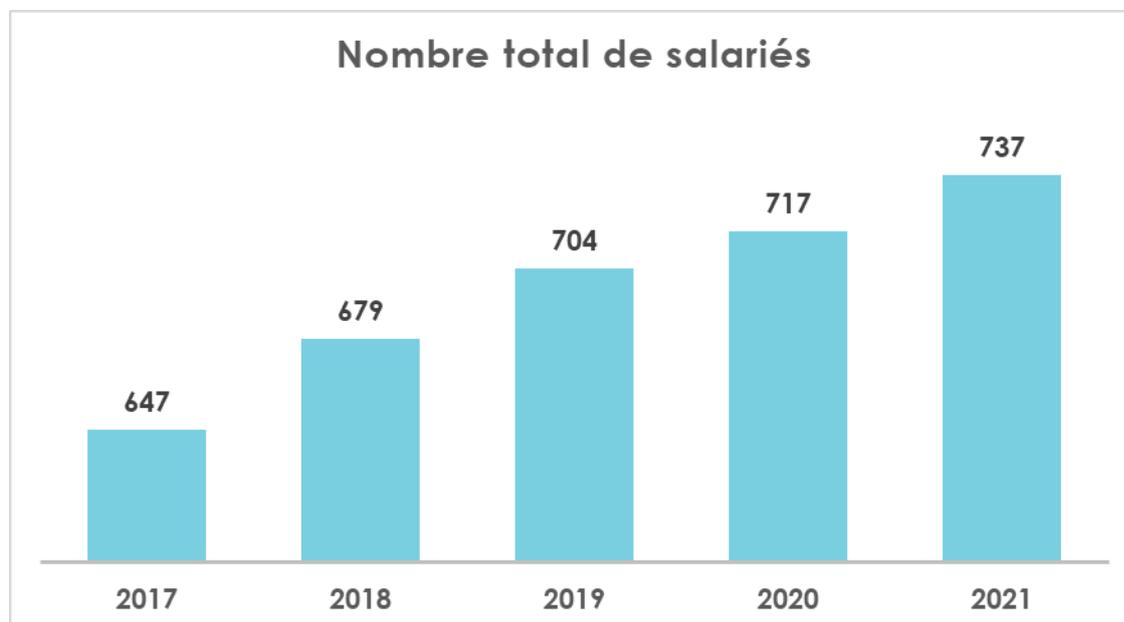
La réécriture du projet et des principaux outils de l'accueil de jour ainsi que des travaux d'aménagement des espaces : L'année 2021 a permis à l'équipe de l'Unité de jour de repenser son fonctionnement. Un travail de réflexion a conduit à la réécriture du projet, du règlement de fonctionnement, du contrat d'accompagnement, ainsi que les différents supports de présentation et documents administratifs, le tout accompagné de projets d'investissements pour améliorer la qualité d'accompagnement des usagers (installation d'une cuisine, travaux pour bénéficier de sanitaires indépendants avec douche, achat de mobilier).

Un aboutissement d'un contentieux assurantiel de plusieurs années relatif à des fuites dans le vide sanitaire : L'EHPAD a vu l'aboutissement en décembre 2021 d'une longue procédure relative à des fuites récurrentes sur la plomberie avec la prise en charge d'une partie des travaux de réfection du vide sanitaire.

Dépôt d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : L'EHPAD a déposé en mai un projet dans le cadre du Ségur investissement pour améliorer l'habitat et créer un tiers lieu sous la forme d'une Plateforme d'Activités, de Répit et de Coopération (P.A.R.C). Une esquisse de plan et une estimation du coût ont été réalisées avec un cabinet d'architecte. Le dossier est en cours d'instruction.

BILAN SOCIAL 2021 : quelques données

Les données chiffrées ci-dessous sont extraites du bilan social 2021.

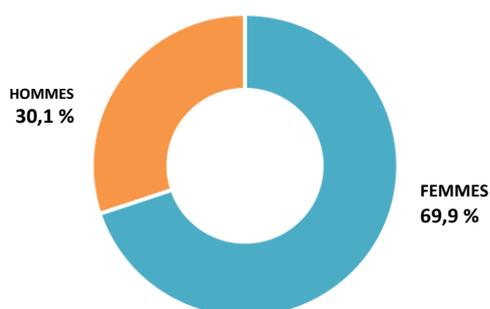


Au 31/12/2021, l'AAJB compte **737 salariés** qui totalisent **548 ETP** (Equivalent Temps Plein), soit une augmentation des effectifs de 2.79 % par rapport à 2020.

76,50 % d'entre eux sont en contrat à durée indéterminée.

Le taux de féminisation reste stable d'une année sur l'autre, soit 69,9 % des effectifs globaux en 2021.

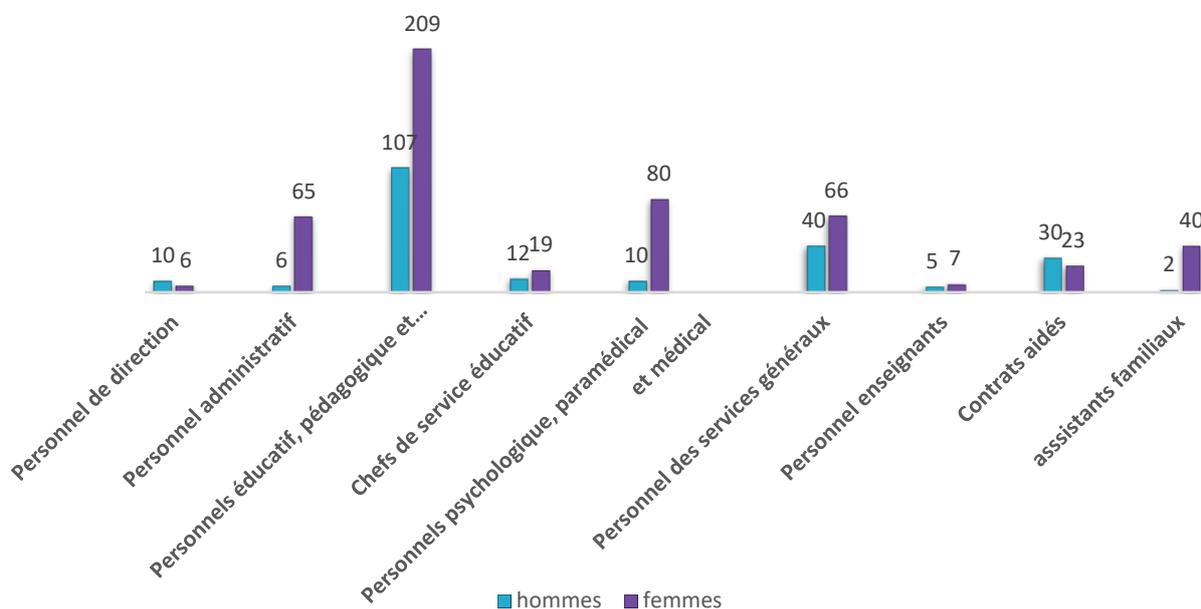
TAUX DU PERSONNEL



AGE MOYEN de l'ENSEMBLE des SALARIES

44

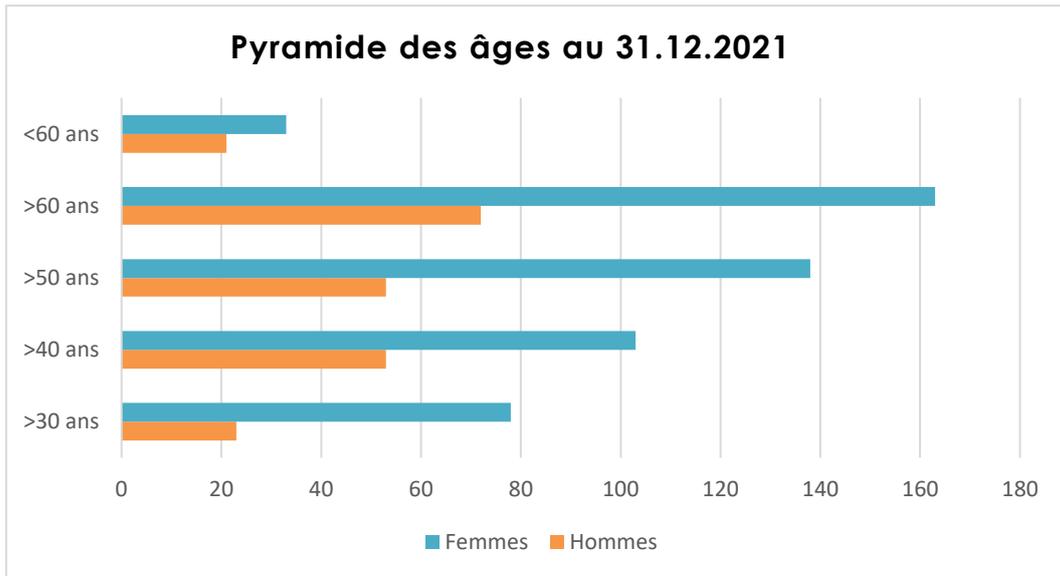
Répartition des salariés par catégorie d'emploi au 31.12.2021



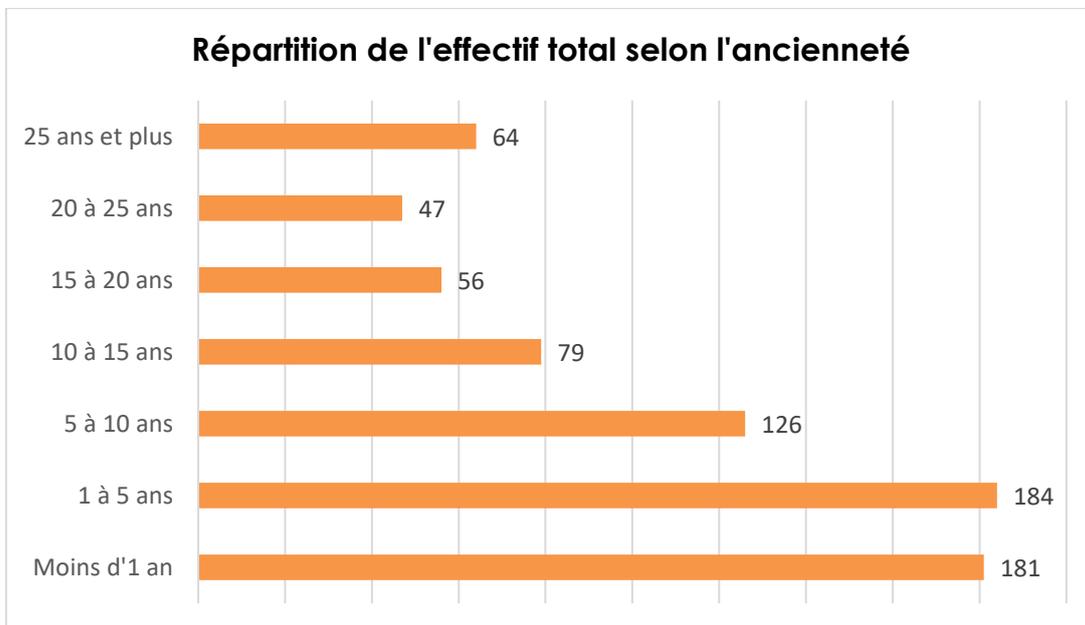
Comme chaque année, nous pouvons constater que les effectifs par catégorie professionnelle varient peu. 77 % des salariés sont en face à face direct avec les usagers.

Répartition des effectifs par STRUCTURE au 31/12/2021

	EFFECTIFS
Siège Social	17
ITEP et SESSAD Vallée de l'Odon	87
DME Pays de Bayeux	92
FOYER MARTIN LUTHER KING	113
SAFE	85
POLE MILIEU OUVERT	31
MAS L. de Guitaut	62
Foyer de Vie Val des Moulins	41
EHPAD ND Charité	72
Pôle Asile Logement IAESS & Pôle Urgence Hébergement	137
TOTAL	737



En 2021, l'âge moyen reste identique, soit 44 ans. Par rapport à 2020, on note une augmentation de la tranche d'âge 36/45 ans (+11.18 %). La tranche 46/55 ans, qui est la plus nombreuse, reste stable. La tranche d'âge des plus de 56 ans est en augmentation de +6.57 %.



Le dialogue social

▲ Le COMITE ECONOMIQUE et SOCIAL

Le Comité Economique et Social (CSE), mis en place en 2019, s'est réuni à treize reprises en 2021, dont 2 fois en réunion extraordinaire afin de gérer, notamment, la crise sanitaire liée à la COVID 19.

Les échanges avec le Comité Economique et Social ont permis d'avancer sur les différents dossiers en cours au sein de l'AAJB tout en réaffirmant les valeurs soutenues. Il a été tenu régulièrement informé et consulté sur le fonctionnement de l'Association.

Pour appuyer le CSE dans l'exercice de ses missions, 3 commissions sont mises en place :

- La **Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)** qui s'est réunie cinq fois en 2021 dont une réunion extraordinaire. Elle a pour mission de préparer en amont les sujets soumis ensuite en consultation au CSE, sur des thématiques relatives à la santé, sécurité et conditions de travail. Elle instruit toute demande du CSE, qui reste seul compétent pour les consultations ponctuelles ou récurrentes.
- La **Commission Formation** s'est réunie à deux reprises en 2021. Elle est chargée de préparer les délibérations de CSE en matière de formation.
- La **Commission Logement et Protection Sociale** a tenu une réunion en 2021. Elle a en charge l'examen des mesures permettant de faciliter le logement, l'accession à la propriété et à la location pour les salariés de l'AAJB, la bonne mise en œuvre du régime collectif de prévoyance et du régime collectif de la complémentaire santé.

Enfin, instaurés par l'accord CSE de l'AAJB, neuf Représentants de Proximité (RP) assurent un rôle de proximité avec les salariés sur des questions notamment liées à leurs conditions de travail.

▲ La NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

L'année 2021 a été particulièrement active au titre de ces négociations avec 10 séances au total, dont 9 consacrées au projet de révision des accords de 1999 relatifs à l'organisation du temps de travail de l'association et qui ne correspondent plus, ni à la réalité des besoins, mais ce qui est plus grave, ni aux pratiques d'un certain nombre d'établissements ou services.

Face à ce constat, l'Association a souhaité ouvrir ce dialogue dès 2020, hors de toute contrainte induite par une dénonciation des accords actuels, misant sur l'intelligence collective et l'adhésion de tous aux valeurs associatives.

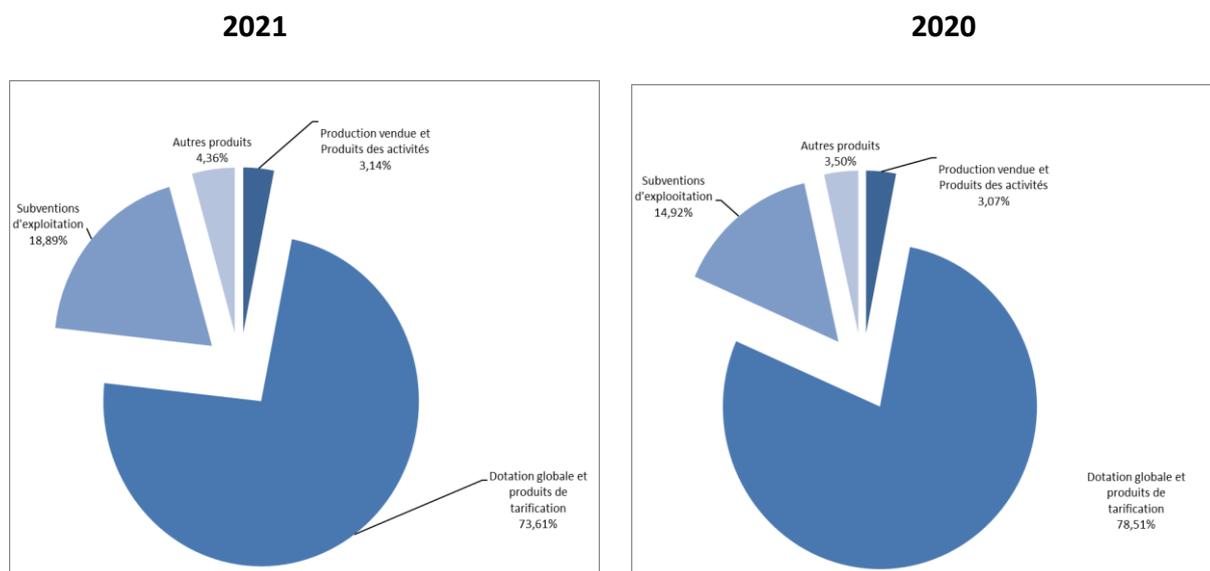
L'objectif poursuivi vise donc à répondre aux défis actuels (sociétaux, juridiques, de partage vie privée/vie professionnelle, de droit à la déconnexion, d'attractivité de nos métiers...) en proposant un ou plusieurs cadres harmonisés et homogènes.

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

L'examen des principaux postes du compte de résultat du dernier exercice, comparés à ceux de l'exercice précédent, fait apparaître les résultats suivants :

	2021	2020	Var
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	570,00	310,00	83,87%
Ventes de biens et services	1 256 490,21	1 166 094,61	7,75%
Ventes de biens et services	106 947,50	92 081,17	16,14%
Ventes de prestations de service	1 149 542,71	1 074 013,44	7,03%
Produits de tiers financeurs	37 522 958,65	35 345 746,63	6,16%
Concours publics	29 858 361,27	29 701 369,88	0,53%
Subventions d'exploitation	7 664 597,38	5 644 376,75	35,79%
Ressources liées à la générosité du public			
Reprise sur provisions et amortissements, transfert de charges	230 328,45	463 201,47	-50,27%
Utilisations de fonds dédiés	830 575,04	344 620,90	141,01%
Autres produits	127 137,04	59 049,69	115,31%
TOTAL I	39 968 059,39	37 379 023,30	6,93%
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes	9 132 142,71	7 850 607,45	16,32%
Impôts, taxes et versements assimilés	2 528 059,30	2 417 748,63	4,56%
Salaires et traitements	17 874 413,77	17 866 939,86	0,04%
Charges sociales	6 615 096,14	6 441 791,61	2,69%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 867 918,98	1 678 503,03	11,28%
Dotations aux provisions	245 177,83	157 625,51	55,54%
Reports en fonds dédiés	1 833 738,06	865 857,40	111,78%
Autres charges	297 021,49	42 131,21	604,99%
TOTAL II	40 393 568,28	37 321 204,70	8,23%
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	-425 508,89	57 818,60	-835,94%
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	995,56	936,95	6,26%
Autres intérêts et produits assimilés	1 924,08	5 087,67	-62,18%
Reprises sur provisions et transfert de charges	78 121,00	76 488,00	2,13%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL III	81 040,64	82 512,62	-1,78%
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions	78 121,00	76 488,00	2,13%
Intérêts et charges assimilées	92 047,51	104 785,32	-12,16%
Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL IV	170 168,51	181 273,32	-6,13%
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-89 127,87	-98 760,70	-9,75%
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-514 636,76	-40 942,10	1156,99%
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	196 903,64	82 633,08	138,29%
Sur opérations en capital	309 474,71	240 948,78	28,44%
Reprises sur prov, transferts de charges	8 948,98	45 235,12	-80,22%
TOTAL V	515 327,33	368 816,98	39,72%
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	196 661,48	30 185,95	551,50%
Sur opérations en capital	17 672,03	7 748,05	128,08%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	49 755,00	24 173,28	105,83%
TOTAL VI	264 088,51	62 107,28	325,21%
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	251 238,82	306 709,70	-18,09%
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 867,00	956,00	409,10%
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	40 564 427,36	37 830 352,90	7,23%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	40 832 692,30	37 565 541,30	8,70%
EXCEDENT OU DEFICIT	-268 264,94	264 811,60	-201,30%

Répartition des produits



Le montant des **produits d'exploitation** 2021 s'élève à 39 968 059 € (2020 : 37 379 023 €), soit **une augmentation de 6,93 %**.

La production vendue, enregistre une augmentation de 7,75 %, et concerne la vente de produits finis, les travaux et prestations de services.

Les dotations et produits de la tarification : 29 858 361 € sont en augmentation de 0,53 %. Ils représentent 74,70 % des produits d'exploitation contre 78,51 % l'exercice précédent.

Les subventions d'exploitation sont en augmentation de 35,79 %. Elles intègrent les subventions reçues pour le fonctionnement du nouveau service « Territoires Partagés » (+ 404 000 €), les financements dans le cadre des situations exceptionnelles, le financement des nuitées du 115 (+ 1 945 000 € entre 2020 et 2021).

Les comptes de reprises de amortissements, dépréciations et provisions, sont en diminution de 50,27 % (les reprises de provisions retraites – 254 122€, litiges, ...).

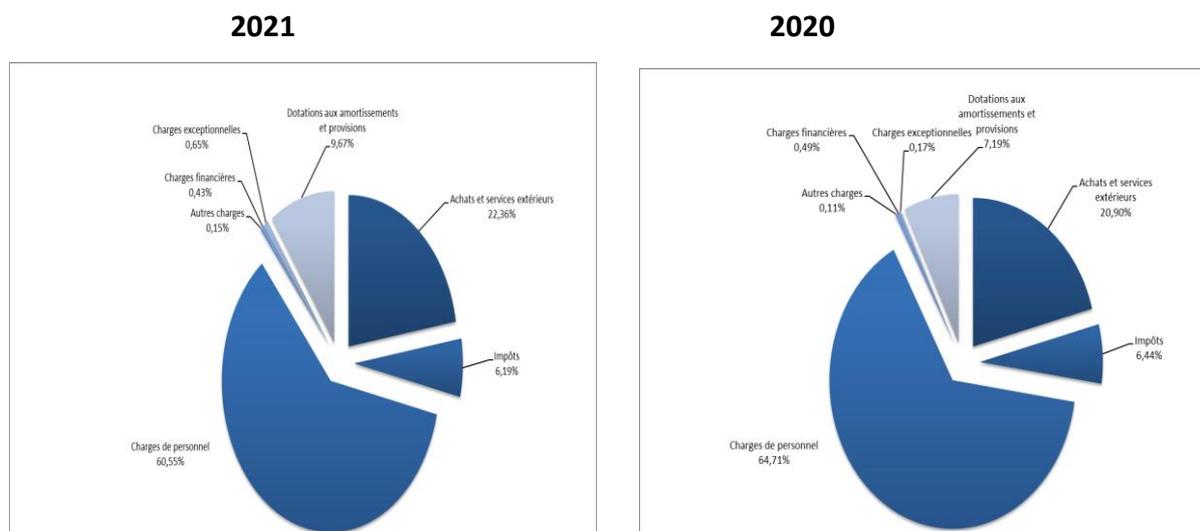
Les comptes d'utilisation de fonds dédiés sont en augmentation de 141 %. C'est le résultat de la reprise des nuitées financées en 2020 pour une utilisation sur l'exercice de 2021.

Les autres produits augmentent de 68 087 €. Ils concernent essentiellement le Service Logement, la MAS et le service de Médiation familiale.

Les produits financiers s'élèvent 2 901 €.

Les produits exceptionnels s'élèvent 515 327,33 € et enregistrent une augmentation de 39,72 %. Cette augmentation est liée principalement aux produits reçus sur l'exercice 2021, pour le financement de la mesure Ségur à l'EHPAD.

Répartition des charges



Les charges d'exploitation sont de 40 393 568 € en 2021 (contre 37 321 205 € en 2020) soit + à 8,23 % par rapport à 2020 parmi lesquelles :

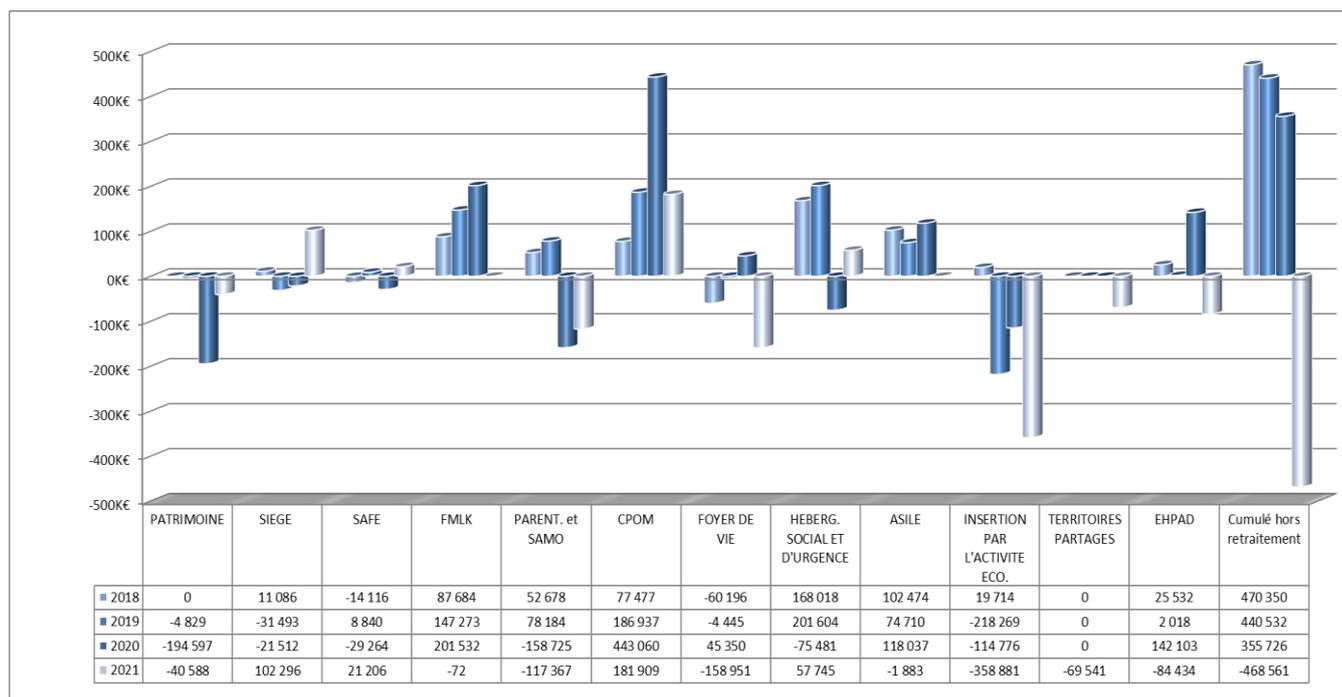
- Autres achats et charges externes : +16,32 %
- Dotations aux amortissements : + 11,28 %
- Dotation aux provisions actif circulant : + 55,54 %
- Report en fonds dédiés : + 111,78 %
- Autres charges : + 604,99 %

Les charges financières sont en baisse de 6,13 % alors que les charges financières liées aux remboursements des emprunts sont en baisse de 12,16 %.

Les charges exceptionnelles augmentent de 201 981 €. Le « Ségur » est financé sur la section soins et permet de financer les professionnels des 3 sections. C'est donc un produit sur la partie soins mais également une charge pour la quote-part reversée (+ 181 701 €).

Le résultat comptable est de - 268 265 €.

Résultat global AAJB



Résultats 2021

	n° Compte	Compte	Demandé	
Résultat à affecter		Excédent		
		Déficit	468 561,02	
Affectation				total
Réserves	1068522	Excédents affectés à l'investissement	457 720,68	457 720,68
	1068552	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00	
	10685652	Réserve de compensation des déficits d'exploitation	-22 096,75	99 780,48
	1068572	Réserve de compensation des charges d'amortissements	121 877,23	
	148 600	Réserve des différences d'éléments d'actifs		
Report à nouveau	11 502	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation	217 433,25	-1 026 062,18
	11503	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	139 754,00	
	115902	Report à nouveau déficitaire	-905 176,34	
	119000	Report à nouveau déficitaire Gestion non Contrôlée	-478 073,09	
Dépenses refusées en application de l'article 51 du décret n°2003-1010 (1)	119 000 (établissement privé) ou 114 000 (établissement public)	Report à nouveau déficitaire (2)		

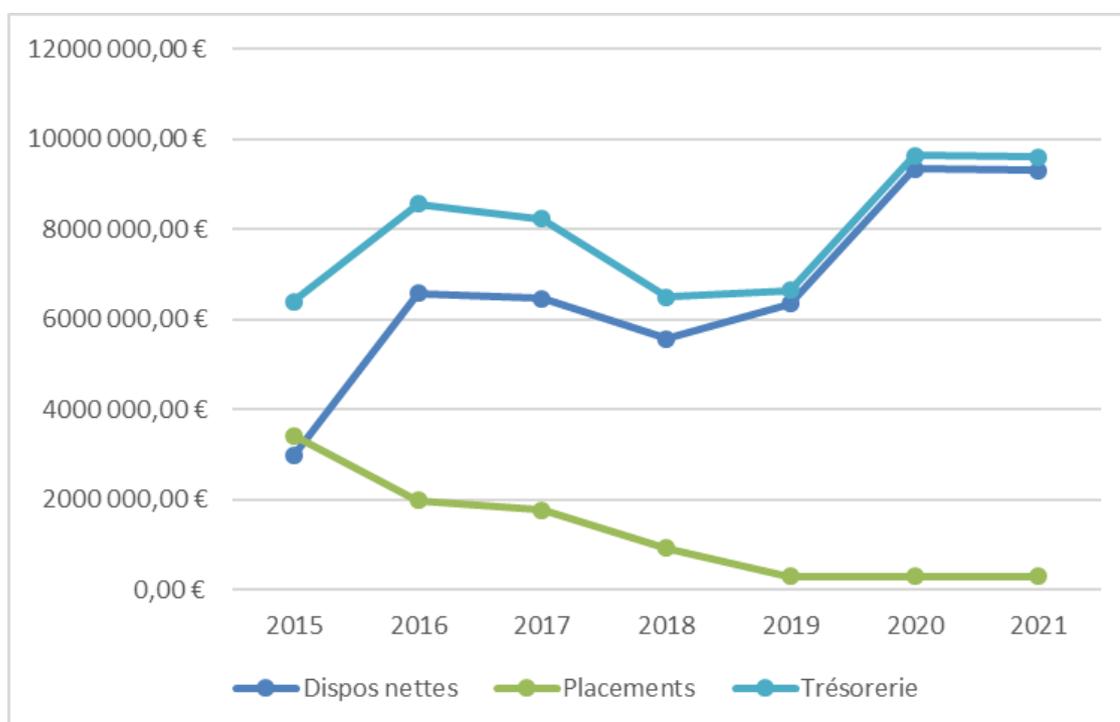
a) Affectation des résultats de la gestion contrôlée

COMPTE 11502	Report à nouveau effectué en application du 1° du I de l'art R. 314-51 du CASF	217 433 €
COMPTE 11503	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel le résultat est affecté	139 754 €
COMPTE 115902	Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales prises en charge sous gestion contrôlée (solde débiteur) - Autres ESSMS art L312-1 du CASF	- 905 176 €
COMPTE 1068522	Excédents et réserves affectés à l'investissement	457 721 €
COMPTE 10685652	Réserve de compensation des déficits	- 22 097 €
COMPTE 1068572	Affectation en réserve de compensation des charges d'amortissements et reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	121 877 €
RESULTAT DE LA GESTION CONTROLEE		9 512 €

b) Affectation des résultats de la gestion non contrôlée

COMPTE 119	REPORT à NOUVEAU	- 478 073 €
-------------------	-------------------------	--------------------

Trésorerie

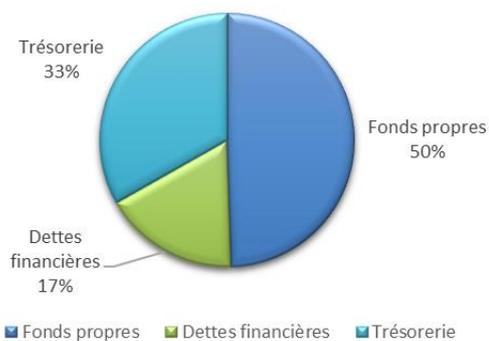


Disponibilités

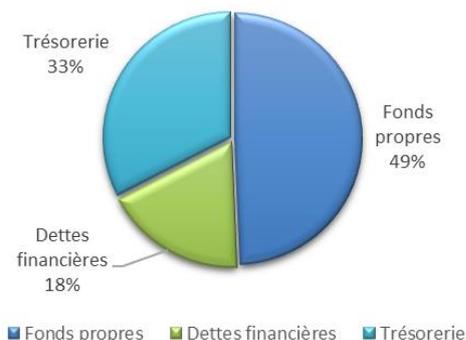
	Actif	Passif	Dispos nettes	Placements	Trésorerie
2015	9 224 268,12 €	-6 254 013,27 €	2 970 254,85 €	3 419 348,78 €	6 389 603,63 €
2016	13 624 482,65 €	-7 039 899,34 €	6 584 583,31 €	1 976 197,42 €	8 560 780,73 €
2017	14 342 483,60 €	-7 886 486,96 €	6 455 996,64 €	1 765 481,69 €	8 221 478,33 €
2018	15 651 974,12 €	-10 077 603,32 €	5 574 370,80 €	923 912,75 €	6 498 283,55 €
2019	16 648 007,69 €	-10 307 927,55 €	6 340 080,14 €	296 319,92 €	6 636 400,06 €
2020	18 120 808,46 €	-8 784 362,49 €	9 336 445,97 €	296 404,13 €	9 632 850,10 €
2021	14 526 933,11 €	-5 216 765,96 €	9 310 167,15 €	296 488,34 €	9 606 655,49 €

Endettement

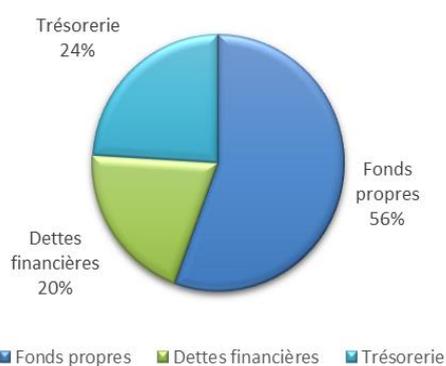
Endettement 2021



Endettement 2020



Endettement 2019



LE BUDGET PREVISIONNEL 2022

BP 2022 – Périmètre AAJB

Comptes 60	1 873 149 €	Compte 70	1 301 423 €
Comptes 61	4 783 151 €	Compte 71	
Comptes 62	1 775 529 €	Compte 72	
Comptes 63	2 580 320 €	Compte 73	29 924 906 €
Comptes 64	24 291 113 €	Compte 74	6 133 121 €
Comptes 65	1 572 360 €	Compte 75	1 531 363 €
Comptes 66	100 872 €	Compte 76	-
Comptes 67	- €	Compte 77	196 798 €
Comptes 68	2 213 605 €	Compte 78	102 488 €
TOTAL DES CHARGES	39 190 099 €	TOTAL DES PRODUITS	39 190 099 €

Le budget prévisionnel 2022 a été approuvé par le Conseil d'Administration dans sa séance du 26 octobre 2021.

Glossaire

ACI : Atelier Chantier d'Insertion	DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités	IAESS : Insertion par l'Activité Economique Sociale et Solidaire
AEMO : Accompagnement Educatif en Milieu Ouvert	DEF : Direction Enfance Famille	Itep : Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
AFOREX : Atelier de FORMation Expérimental	DGEFP : Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
AIRE : Association des ITEP et de leurs REseaux	DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins	MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
AISCAL : Agence Immobilière et Sociale du CALvados	DIHAL : Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement	MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
ALT : Allocation Logement à caractère Temporaire	DITEP : Dispositif Thérapeutique Educatif et Pédagogique	NEXEM : Organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire
APS : Activité de Promotion Sociale	DME : Dispositif Médico Educatif	PEAD : Placement Educatif A Domicile
APSV* : Accompagnement des Personnes en Situation de Vulnérabilité	EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	PIPS : Plateforme d'Intervention Précoce Spécialisée
ARS : Agence Régionale de Santé	EPRD : Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses	PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
ARRFIS : Association Régionale de Recherche et de Formation à l'Intervention Sociale	ERRD : Etat Réalisé des Recettes et Dépenses	PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement
AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement	ESPAS 14 : Ensemble et Solidaire Pour l'Action Sociale	RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile	ESSMS : Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux	RPE : Recueil de la Parole de l'Enfant
CAFS : Centre d'Accueil Familial Spécialisé	ETP : Equivalent Temps Plein	RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
CDAPH : Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées	FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité	SAFE : Service d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant
CDCA : Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	FENAMEF : Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux	SAMO : Service d'Accompagnement en Milieu Ordinaire
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	FIPHFP : Fond d'Intervention des Personnes Handicapées de la Fonction Publique	SEMO : Service Educatif de Milieu Ouvert
CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant	FJT : Foyer Jeunes Travailleurs	SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	FMLK : Foyer Martin Luther King	SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
CVS : Conseil de Vie Sociale	GCS : Groupement de Coopération Sanitaire	SPF : Service de Placement Familial
CSE : Comité Social et Economique	HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile	URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
DAJM : Dispositif Accompagnement Jeunes Majeurs		

*APSV : Créée en 2016 par l'AAJB et l'ACSEA, l'APSV a pour objet de conduire des projets partenariaux visant à accompagner des personnes en situation de vulnérabilité et/ou d'exclusion.



ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN BOSCO

AAJB Siège Social - Route d'Aunay - Le Mesnil - 14111 LOUVIGNY

Tél. 02 31 29 18 80 ▪ **Courriel :** aajb@aajb.asso.fr

www.aajb.fr

